RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

Société des Bibliophiles de Belgique

TOME QUATRIÈME

Η ΙΕΡΑ ΑΓΚΥΡΑ

THEODO. MARTIN

BRUXELLES

CHEZ FR.-J. OLIVIER

Libraire de la Société

1879

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

N° 13 des Publications

N° 16

Exemplaire de Mr Geisweit van der Netten, à Prinsenhage.

LE PRÉSIDENT,

H. de Theux

LE SECRÉTAIRE,

RECUEIL DE

CHANSONS

POÈMES ET

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS

RELATIFS AUX PAYS-BAS

publié par les soins

DE LA

Société des Bibliophiles de Belgique

TOME QUATRIÈME

BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société
1879

BRUXELLES
Toint-Scohier, Imprimeur
11, *rue de la Commune*

La pièce qui ouvre le Tome IV a été publiée déjà par M. E. Gachet, d'après une copie exiftant aux Archives du Royaume dans les cartons de la fecrétairerie d'État allemande. Elle termine le n° 17 des Publications de la Société des Bibliophiles belges féant à Mons : *Album & Œuvres poétiques de Marguerite d'Autriche.* Nous la publions de nouveau, d'après un manufcrit de la Bibliothèque royale, qui nous fournit d'autres pièces dont il convient de ne pas les féparer, & auffi à caufe de quelques variantes de peu d'importance, il eft vrai.

Marguerite d'Autriche réfidait depuis 12 ans, à Malines, au milieu de fa petite cour, quand fon père Maximilien vint à mourir, le 12 janvier 1519. Elle avait autour d'elle quelques lettrés & des poètes. Eft-ce quelqu'un d'eux qui a commis la complainte que nous donnons ici, ou cette pièce ne ferait-elle pas de Marguerite elle-même ?

« Elle paraît-être l'ouvrage de Marguerite » dit M. Gachet. Nous fommes entièrement de fon avis. Nous y retrouvons la

forme, les idées, les mots même dont elle ſe ſert habituellement dans les *Rondels* & *Ballades* qui ſont bien d'elle auſſi, pour la plupart.

Notre pièce eſt tirée du Mſs. Sie II. no 119, provenant de M. Serrure & portant dans ſon catalogue de vente (novembre 1872) le no 2607. M. Serrure l'avait acquis à la vente d'Hane-Steenhuyſe (juillet 1843); c'eſt probablement le no 54 des Mſs; « Volume contenant un grand nombre de pièces en vers & en proſe, en flamand, français, latin, eſpagnol, etc., in-4o — du XVIme ſiècle. Parmi ces pièces il y en a différentes ſignées E. Puteanus, ainſi que pluſieurs lettres de Charles V, François Ier, etc. Très-curieux. » C'eſt, en effet, un précieux recueil, in-4o de 231 feuillets, écrit de diverſes mains au XVIme & au XVIIme siècle. Il mérite une deſcription détaillée.

Feuillet 1. Épigrammes, petites pièces ſatiriques & autres, en latin, en flamand, en français. La plupart viſent des hommes & des choſes de Gand & de la Flandre. Voici les titres de quelques-unes : In Maynardum medicum. — In Stalins. — In prætorem. — In Vermandere ſyndicum, In Baldum Wyts, in Floram Vam Rooſdonck, in Waſtelium ſyndicum. in Lydiam uxorem prætoris; ad Paulinum Praet medicum, in Joh. Backerium.

F. 13. Queſtiones quotlibeticæ etc., ad Ill. S. R. E. Cardinalem de Richelieu ſeu de Rupella, etc., 1626.

Copie d'un pamphlet qui fit du bruit dans ſon temps & dont l'auteur eſt le fameux Père Garaſſe.

F. 30. Suite de *Refereynen*.

F. 119. *Verſiculi* avec traduction en flamand, épitaphes, pasquilles, etc., en diverſes langues.

F. 140. Inſcriptions à Gand & aux environs.

F. 144. Epitaphia flandrica.

F. 149. In immutatione Cœnobii D. Bavonis aº 1537 dum monachi Canonici fiebant auctoritate summi Pontificis — Destructio Templi & cœnobii S. Bavonis & Ædificatio castri per Carolum V. aº 1540.

F. 164. Complaincte que faict la fille unicque de Maximilien etc.

Publiée ci-après.

F. 167. Pasquilles & pièces satiriques, 1543, 1577.

F. 176. Advertissement aux Estatz du Pays-Bas.

Publié ci-après.

F. 182. Les 10 commandemens des Jesuites, non divins, mais politiques (en français & en espagnol).

F. 183. De legende van Ste Haryngus. (V. sur cette légende connue : Mone, *Ueberßicht d. Niederl. Literatur, etc.* p. 142).

F. 187. Epistre d'ung complaingnant l'abusif gouvernement du Pape, aº 1526.

Composé par M. Jehan Marot, escripvain de la Royne.

F. 193. Lettre de la Royne de France escripte à L'empereur, aº XXV.

F. 194. Speculum sacerdotum ad. profectum novæ Militiæ incipiendum.

F. 195. Aux Srs Gouverneurs du Pays-Bas. Elégie.

Publiée ci-après.

F. 197. Pasquil demande écho repond.

Publiée ci-après.

F. 199. Complainte de Thérouane.

Publiée ci-après.

F. 203. Suite de pièces, prose & vers, en latin, en français, en flamand, sur des hommes & des choses du XVIme siècle, lettres de François Ier & de Charles-Quint.

F. 231. Epitaphe fur la mort de M. de Tholoufe.

Publiée ci-après.

Ce recueil paraît avoir été formé par F. Van der Haghe dont le nom & la devife : *fpe finis dura,* fe trouvent fur un des feuillets de garde.

COMPLAINCTE

que faict la fille unicque de Maximilien Empereur depuis son douloreux trespas.

S'il fust possible, o Roy celestial,
Tes faicts reprendre sans péché ne sans mal,
Ma bouche est preste & mon veul sy consent,
Comme sa fille unicque & seul enffant.
Mais nul ne doibt murmurer contre toy,
Sy n'a perdu l'espérance & la foy ;
Dont Dieu me garde, & me doint patience
Telle où semble que suy dès mon enfance.
O Atropos, nul ne se peult deffendre
De ton fier dart dont tu as mis en cendre
Les quattre princes qu'au monde j'aymoye mieulx ;
Meurdry les as tertous devant mes yeulx ;
Les deux premiers ce furent mes marys,
Dont maintes gens eurent les cœurs marris ;
Prince d'Espaingne & le ducq de Savoye
Que plus bel homme au monde ne sçavoye.

Encore plus, pour grever mon oultraige,
Les prins tous deux en la fleur de leur eaige,
Car à dix & nœuf ans le prince trefpaffa
Et la mort malheureufe fon jeufne cœur perfa.
Au beau ducq de Savoye bien luy fis des tours,
Car à vingt & trois ans luy fis finir fes jours.
Et le troifiefme mon feul frère eftoit
Roy des Hifpaingnes & de Naples à bon droict.
Las! tu l'a mis en femblable erroy,
Car tu n'efpargnes prince, ne duc, ne roy.
Pour le quatriefme, o mort trop oultrageufe,
Tu as eftainct fa fleur chevaleureufe
Et as vaincu celluy qui fuft vaincqueur :
Maximilien, ce très noble Empereur
Qui en bonté à nul ne fe compère.
C'eftoit Céfar, mon feul feigneur & père.
Mort, tu l'as mis en trop piteux eftat;
Sepulturé au chateau de Nieuftat.
O majefté facrée, impériale,
Sy en moy a quelque amour filiale,
Que ne fe fent & crève mon las cœur,
Sans tant fouffrir de paine & de malheur!
Car oncq à dame qui fuft deffus la terre
Les infortunes ne firent tant de guerre
Qui font à moy, trifte infortunée.
Trop fort m'eft ma dure deftinée,
O createur de toute créature,
Veuillez garder fa noble géniture
Et moy dolant qui cefte plainte fais.
Car longuement ne puis porter les faiz,
Si ta bonté & clémence infinie
Ne me preferve le refte de ma vie.
Je t'en fupplie du parfond de mon cœur,
Auffy (te prye) mon Dieu & rédempteur,
L'ame logier au Ciel celeftial,
De luy qui fuft çà bas Impérial.

Ny qu'à jamais sa bonne renommée
Ne soit esteincte ne riens anichillée,
Mais qu'aprés mort par fame puisse vivre,
Et ses enfans ses grands vertus ensuyvre.

NOTES

Vers 4. Comme ſa fille unicque & ſeul enffant.

Marguerite pouvait dire alors qu'elle était le ſeul enfant *encore vivant* de Maximilien, Philippe le Beau étant mort le 25 ſeptembre 1506.

V. 15. Prince d'Eſpaingne...

Le premier mari de Marguerite fut don Juan, prince de Caſtille, fils de Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle. Elle l'épouſa en 1496 & en devint veuve, le 14 octobre 1498. En l'appelant ſon *premier* mari, elle eſt un peu en déſaccord avec la fameuſe épitaphe qu'elle ſe fit elle même, pendant une tempête en ſe rendant en Eſpagne pour aller épouſer don Juan.

> Cy-giſt Margot la gente demoiſelle
> Qu'eut deux maris & ſi morut pucelle.

On ſait qu'elle avait été fiancée d'abord au dauphin, fils de Louis XI, mais que cette promeſſe de mariage fut rompue.

V. 15. . . . . . Et le duc de Savoye.

Son ſecond mari fut Philibert II, duc de Savoie. Mariée en 1501, elle devint veuve de nouveau en 1504.

LE SIÉGE DE THÉROUANNE

—

1553

Le fiége & la deftruction de Thérouanne forment dans l'histoire du règne de Charles-Quint une page bien fombre. « Peu de fiéges, dit M. Albert Legrand (*Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. V, p. 368), eurent plus de retentiffement dans l'Europe civilifée, que celui qui amena cette terrible cataftrophe. Tandis que dans les provinces dépendantes de l'Empire, les pompes de la religion étaient appelées à rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces pour cet heureux événement, la poéfie revêtait mille formes nouvelles, & les chronographes, les quatrains, les épigrammes épuifaient toutes les fineffes de l'efprit pour éternifer ce triomphe. Dans fon ivreffe, cette noble mufe fe laiffait même abaiffer jufqu'à l'humble traveftiffement de la complainte, pour affocier à fa joie maligne les pauvres habitants de la campagne. » Hélas! il en a été ainfi dans tous les temps & pour toutes les caufes. Si l'Empire chantait fa victoire, le roi de France, quand il était vainqueur, ne manquait pas de poetes.

Un grand nombre de pièces fur cet événement font parvenues jufqu'à nous & ont été publiées. M. H. Piers, qui a écrit l'*Hiftoire de la ville de Thérouanne* (Archives du Nord de la France, etc. t. II (1832), nous apprend que le nº 22 du catalogue des Mfs. de la bibliothèque de Lille mentionne un poème par des habitants de Hefdin fur la prife de Thérouanne :

Adieu, foyez voifins de Terewane.

Nous ignorons fi elle a été mife au jour.

M. le préfident Quenfon a inféré dans le *Bulletin hiftorique des Antiquaires de la Morinie*, plufieurs pièces tirées d'un manufcrit d'Antoine d'Affrengues, de la bibliothèque de S^t^. Omer. Nous en donnerons le détail dans notre fupplément à la lifte chronologique du tome I de ce *Recueil*.

Dans l'article de M. A. Legrand, cité plus haut, article auquel on peut renvoyer le lecteur défireux de lire les détails du fiége, l'auteur a donné quelques fragments en vers dont il n'indique point l'origine. « Fidèles aux injonctions de leur maître, dit-il, les Flamands & les Artéfiens fe diftinguaient furtout par l'exaltation la plus violente. A leurs yeux, Thérouanne était un malade qui allait périr : force donc lui était de faire fa confeffion. Voici les paroles burlefques que *leur poète* lui mettait dans la bouche en fouriant ironiquement à l'aveu de fes crimes :

Comme ung mallade à la mort allité
J'ai decretté mes forcfaictz confeffer. »

Quel eft ce *leur poète* qu'un patriotifme, certes, très furanné, traite avec fi peu de bienveillance ? Ce ne peut-être Nicaife Ladam qui était mort. Le nom de ce poète eut été plus utile à connaître que les adjectifs qui le remplacent. Plus loin, le même auteur donne quelques fragments de pièces publiées, depuis, dans le *Bulletin hiftorique* & il reproduit, d'après Locrius &

Jean Balin, quelques chronogrammes en latin & en français, mais différents de ceux qui viennent ici après nos chanfons.

La première de ces complaintes a été publiée fous le titre de *Chanfon ancienne fur la deftruction de la ville de Térouane* en 1553, dans le *Bulletin hiftorique de la Société des Antiquaires de la Morinie*. IVe année, 1856, p. 43. La communication en était due à M. Pigault de Beaupré, à Calais, qui déclare la copie « conforme à l'original dépofé dans mes Archives. » Elle avait été publiée déjà en 1842, par M. de Hautecloque dans le tome VI du *Puits Artéfien*.

Nous la donnons de nouveau, parce que tout en étant la même pièce, il n'y a pas dix vers femblables dans les deux éditions & il s'y trouve des variantes fi confidérables que le fens n'eft plus le même. Notre pièce eft plus archaïque: celle de M. de Hautecloque & de M. de Beaupré a été évidemment retouchée par un copifte plus moderne. Voici, à titre d'échantillon, la première ftrophe de cette première édition :

Il y a trois mille ans & plus
Et cent avec je fus fondée,
Peu après mon nom j'ai perdu
Quand ce lieu fut inftitué ;
Par plufieurs fois je fus gatée
D'Anglois & d'autres nations,
Tant qu'à la fin je fuis rafée
De Morie j'ai perdu le nom.

La feconde de nos complaintes eft, croyons-nous, inédite.

Pour l'hiftoire du fiége nous n'oublierons pas de fignaler le *Brief & vray récit de la prinfe de Térouane, etc.*, publié par la Société de Bibliophiles, en 1872, & formant le n° 5 de fes publications.

Nos pièces ſont tirées du Mſs. côté S. II. nº 119, provenant de M. Serrure, & décrit ci-avant.

M. Le Roux de Lincy dans ſon précieux *Recueil de chants hiſtoriques français* ne donne aucune pièce relative à la deſtruction de Thérouanne. La poéſie flamande célébra, de ſon côté, le terrible événement. Nous connaiſſons :

Terwane vive Bourgoengne leeſt claghende haren oorſpronck te kennen gheeft. Gheprint Thantwerpen op dye Lombaerde Veſte inden witten Haſewint.

Cette pièce eſt une complainte hiſtorique dans le genre de celles que nous publions.

Leur reſſemblance eſt telle que nous croyons devoir la reproduire à la ſuite des deux pièces en français.

La Bibliothèque royale poſſède cette pièce dans une riche collection de pamphlets etc., provenant de l'abbage d'Afflighem, & claſſée au fonds de la Ville de Bruxelles, Nº 10204, tome II.

COMPLAINTE DE THEROUANE

VILLE ÉPISCOPALE

ſur la deſtruction d'icelle faict en l'an Liij.

Hélas! il y a trois mil ans
Et cent avecq, je fus fondée
Par Moriens, des fuyans
De Troye, en ce lieu ſcituée;
Pluſieurs fois ay eſté gaſtée
D'Anglois & d'aultres nations;
Mais par Céſar du tout raſée
De Morine perdis le nom.

De Morine perdis le nom,
Quant Ceſar vient conqueſter France;
Contre ſa puiſſance tins bon,
Mais il abbatiſt ma bébance;
Raſer me fiſt prins pour vengeance,
Fiſt deſſus moy du ſel ſemer;
Et pour en avoir ſouvenance,
Terre vaine me fiſt nommer.

Terre vaine me fist nommer:
Roy Clotaire me fist refaire,
Mon evefchier fist fonder,
Et auffy mon efglife fist faire.
Ce fust œuvre de hault affaire;
Envye en eurent les Flamens,
Qui grand peine eurent me deffaire
Et puis boutèrent les flammes ens.

Et puis boutèrent les flammes ens;
Pour destruyre fus delaiffie;
Depuis de France les régens
Me firent copper a moictie.
De tous biens je fus enrichie:
Plus forte fus à cefte fois
Qu'oncques n'avoye efté forgie,
Reconquis fus par les Anglois.

Redeftruicte fus par les Anglois,
En l'an mil cincq cens & xiij.
Depuis le roy du nom Franchois
Me fist refaire tout à l'aife,
Mettre me fift en equipage
De murs & de gros baftillons:
En Arthois faifoye grand dommage;
Ceindre me viendrent Bourguignons.

Ceindre me viendrent Bourguignons,
L'an xxxvij à grand puiffance;
J'enduray tant de horions;
De moy rendre fus en ballance,
Le Roy en eult la cognoiffance,
Avecq Bourguignons s'apoincta.
Flandre en eult dœuil, joye en eult France,
A Bommy la paix fe traicta.

A Bommy la paix fe traicta,
Pour cefte fois je fus faulvée;
Le roy Franchois me vifita,
Ma brefche fut toft reparée,
Et fy fift fonder cefte année
Une patroulle en mes foffez,
Grande, large & fy bien perchée
Qu'elle fervoit à deux coftez.

Elle fervoit à deux coftez
Pour battre en dehors les murailles;
Parfond fift faire mes foffez.
France n'a ville qui me vaille,
Tousjours bien fournye de victuaille
Et de bon vin, fut guerre ou non,
De moutons, brebis, gros beftial,
J'avoye felon la faifon.

J'avoye, felon la faifon,
De tous biens en grande abondance,
Le Roy nommant Franchois de nom.
Henry fon filz fuft Roy de France;
Forte me fift à fa plaifance
Et me fift a fy fort arroy,
Que je fus par toute la France
Nommée l'oreillier du Roy.

Nommée fus l'oreillier du Roy;
Flamens en ont mal en la tefte.
L'empereur prièrent que de moi
Il luy pleuft faíre la conquefte;
L'empereur accorda leur requefte;
Quant il eult oy leurs raifons,
Gendarmerye eftoit jà prefte;
Tendre fift tentes & pavillons.

Tendre fift tentes & pavillons ;
Allentour de moy grande largueffe :
Jamais ne vis tant de piétons
Ne de chevaulx & de nobleffe.
En mon rampart firent une breffe
De fix cens pieds, puis fans tarder,
Me viendrent, par grande hardieffe,
Par ung lundy l'affault donner.

Par ung lundy l'affaut donner,
Qui dura une heure & demye ;
Devoir firent de réfifter
Mes foldats ; mais l'artillerye
Faifoit d'eux telle boucherye,
Que cent pour ung coup en tua.
Et de mes fauldars la moictie
A ceft affault y demoura.

A ceft affault y demoura
Effer vaillant capitaine :
Bourgoingne lors fe retira,
Mes gens reprirent leur allaine.
D'avoir fecours je pers ma peine,
De tenir ny à nulz propos,
Mes foldats en tiendront demaine,
Mais riens ne fuft conclud pour lors.

Mais riens ne fuft conclud pour lors ;
Enfemble ung matin fe trouvèrent :
Les miens tiendrent fi long propos
Que (les) Bourguignons fe fachèrent,
Par la breffe dedans entrèrent ;
Les Efpaingnols & Allemans,
A l'entrer ens, tous faccagèrent,
Tuer je vis mes habitans.

Tuer je vis mes habitans,
Leurs biens furent mis au pilaige;
Les Efpaingnols & Allemans
A mon efglife firent oultraige;
Bruslée fut, ce fut dommage.
Vengies en font Flandre & Arthois.
De me voir mife en tel fervage
Que dira le Roy des Franchoys?

Que dira le Roy des Franchoys?
Hélas! que dira Picardie?
De moy ont perdu le francq chois,
Bourgoingne qui m'a ja gaingnie.
Befoing eft que (le) picard die
Au roi Henry : refveille-toy,
Efcoutte la Somme qui prie;
Perdu eft l'oreillier du Roy.

L'oreillier du Roy eft perdu,
Ponthieu en eft à mal aife;
L'orgueil de France eft abattu,
Boullenois fe meƈt en bofquaige,
Picardye a perdu couraige,
Mais Hefdin tient encore bon :
S'elle fe rend, fera comme faige;
Mort eft, s'elle attend le canon.

Mort eft, s'elle attend le canon :
Comme de moy on fera d'elle,
Car j'attends de perdre mon nom;
Jamais plus ne feray nouvelle.
J'ay longtemps porté la querelle
Du roy Franchois, mais bien je voy
Que des Flamens, à picques & pelles,
Ne laifferont pierre fur moy.

Ne laiſſeront pierre ſur moy;
D'abolir mon nom ont envye.
Dictes : Adieu l'oreillier du Roy,
Ponthieu, Boullenois, Picardie.
Adieu, Bretaingne & Normandie,
Adieu, Gaſcon, adieu Lion,
Adieu; à la Vierge Marie
Commendo ſpiritum meum.

LA COMPLAINCTE DE THÉROUANE

avecq ſon épitaphe faicte ſur : *O vos omnes qui tranſitis, etc.*

Naguère, eſtant bien à mon aiſe,
Thérouane vis lamentant
Qui ſouſpirant ſur ſon déſaiſe,
Ces mots dict, ſoy fort defendant:

O triſte ſort & déteſtable!
Exploict cruel, ſoudain meſchief!
Moy qu'on diſoit inexpugnable
Et l'oreillier du Roy mon chief,
Déſolée ſuis derechief;
Perdu j'ay mon *cuſtodi nos*,
Sous Bourgoingne eſt tombé mon chief,
Franchois, adieu, *neſcio vos*.

Omnes à moy prendez exemple :
Cités, villes, forts & chaſteaulx.
L'on m'a fouldrié mon hault temple,
Ma patroulle, murs & creſteaulx ;

Mainɕts gentilshommes, forts & beaulx,
Y ſont finis, coupez, partis;
Vous ne paſſez que ſur tombeaux
Par mon pourpris, *qui tranſitis*.

Per viam de parlementer,
Je prétendoy de moy rendre.
Mieulx m'euſt vallu teſtamenter;
Trop folle fus de tant attendre.
D'aſſault ſoubit on me vient prendre
A feu, ſang & férocité,
Ou à mes gens vis leurs cœurs fendre:
Riens n'y vailloit, *attendite*.

Et videte (1)
Où m'a oultrecuidance mis :
J'ay tant motz diɕt qu'en ay ſouffrance.
Dieu l'a voulu, Dieu l'a permis;
Trop irrités ſont l'ennemis;
D'appoinɕtement quitte l'arreſt:
Le beau parler m'eſt-il admis?
L'on dit en tout temps que *ſi eſt*.

Dolor, hélas! de toute pars;
Me ſens à la mort condampnée;
Grace & mercy ſe ſont eſpars
Trop long de moy, povre dampnée.
Déſeſpoir me rend obſtinée,
Mon eſprit en eſt abolis,
Exécrable eſt ma deſtinée,
Plus ne ſçay à moy *ſimilis*.

Sicut qu'on diɕt de Troye anticque,
L'on dira de moy cy après :

(1) Lacune due au couteau du relieur.

Thérouane la Morinicque
Cy gift foubz les champs labourez ;
Qui rafée fut retz à retz,
Par Céfar Carolus Quintus ;
Pour moy, Franchois, plus ne plorez :
J'ay mérité *dolor meus*.

L'acteur.

Après ces mots, l'infortunée,
L'an quinze cens cincquante trois,
De juing vingtiefme journée,
Paffa de fa fin les deftroicts.

Idem pour la date.

In CIneres MorInI, CaroLo sVb Cœfare qVInto
FVndItVs, affVLtV proCVbVere graVI.

TERWANE VIVE BOURGOENGNE LEEFT
CLAGENDE HAREN OORSPRONCK TE KENNEN GHEEFT.

(1) T . . . .
Dat ic genaemt was voor teerfte begin,
Morinnin, als een vol ftercheden ;
Voor vechtighe na de Troyanen fin,
De coninc Morineus, tot zyn ghewin,
Heeft my doen ftichten alfdoen op tpas
Tzynder ghenuechte, en ftelder hem in,
Eer datter een Coninck van Vranckerycke was.

Roome en hadde alfdoen ten tyde,
Coninc, Keyfer noch ander regiment ;
Parys hadde gheen overhooft int bevryden,
Ende ombewoent was de ftede van Ghent ;
Daer naer quam my een regierder ontrent,
Aganipus ghenaempt, my wel ghecommen,
Als myn befchermer ftercmoedich bekent,
Heeft my onderhouden van alle Rycdommen.

Maer Brabanton, van Bretaigne groot,
Siende my fo hooghe domineren,
Heeft my overvallen ; dies leedick noot
Commende om mi examineren

(1) Le premier vers a été coupé par le relieur.

Ende heeft my ghedaen mineren, raferen,
By naeft verbrant; maer tot zyn orbooren,
Bruynehault heeft my ghedaen repareren
Stercker en fchoonder dan nogt te vooren.

Naer hem had ic een Coninck Quenardus ghenaemt,
Die my onderhielt in grooter edelhede,
In triumphen ende weelden verre befaemt,
In eeren met alder voorfpoedichede;
Therulphus, zyn fuene, vol ryckelichede,
Heeft naer hem als Coninck my wys beradich,
Clouck finnich gheregiert in pays en vrede,
Maer zyn overlyden was my befchadich.

Corts daer nae, fonder langer verbeyden,
Quam Julius Cefar met grooter macht;
Syn cryghfvolk te beene, zyn peerden neyden,
Heeft my onder zyn fubiectie ghebracht.
Maer vreefende of ick hem, duer een anders cracht,
Mocht zyn ghenomen tot zynder blame,
My gheheel te deftrueren heeft mi gheacht
En te heeten Terrewanen, gaf my de name.

Van Vranckerycke diverffce Coningen
Hebben eerlyck mi weder op ghemaeckt daer naer;
Maer vanden Wandelen veel teghenftoeninghe
Hebbick moeten lyden en groot befwaer,
Veel van myn kinderen vermoorden daer,
Hebben mi ghedeftrueert en ghepilgiert
Alfmen fchreef IX. C. LXXVI. jaer,
Was ick tmynder onwille fo ghehantiert.

Dus anderwerf liggende dat op dat neder;
Clotarius, Kerftenlick Coninck int leven,
Dedy mi van nieus op maken weder,
Ende in my een fchoon kerke verheven,
Mildelyck, tmynder chyragien ghegheven,
Veel fchoone iuweelen, zoot heeft ghebleken,

Maer de Vlamingen hebben een nydt bedreven,
Die schendense en hebbender tvier in ghesteken.

En alsmen XV. C. derthien jaer schreef,
Quam voor mi den Coninck van Enghelant;
Keyser Maximiliaen, doen zyn bystant bleef
Ende creghen over mi de hueverhant,
Jaren, maenden, en daghen hilden my vailliant,
Maer op zeker conditien en bespreken vertelt,
Wierdick Terrewane clouck triumphant
In handen vanden Franchoysen coninc gestelt.

Tjaer XV. C. LIIJ. in April derthiene,
Was byden Bourgoensche wapenschauwen gedaen,
Trocken wt sint Omaers met cloucken engiene,
Carolo Roomschen Keyser zynde onderdaen;
Tenten, pauwelioenen quamen voor mi staen,
Voor my Terrewane, twelck mi heeft mesgreyt;
Van Ruyteren, Lansknechten, costickt niet ontgaen;
Want sterckelick wiert ick rontomme belegt.

Ic weerde my lange so ic best mochte;
Maer den Arent heeft mi overvlogen sterck,
Carolus Keysers Armeye mi tonder brochte,
XX Wedemaent creech ick loon naer werck;
Doen wert ick ghewonnen int ooghemerk
Vanden Duytschen ende Spaengiaerden.
Vive Bourgoengne! is den roep in myn perck;
Peroone myn suster oock niet gheerne spaerden.

Incarnation

Twintich wedemaent, onder de Borgoensce vane,
Is ghewonnen cloeckelick de stede Terrewane

Finis.

HET EYNDE VEERS
VAN TERUWANE.

In manus tuas, Edel Keyfer vercoren,
Carolus de vyffte, vander werelt almachtich,
Gheve ick mi over, wel naer tbehooren,
In alle u groote hoocheyt eendrachtich.
Niet meer en mach ic nu comen seer crachtich,
Als u partye feer fenynich van beten;
Want u onderfaten die hebben voordachtich
Myn cracht, myn macht, al ter aerden ghefmeten.

Domine, nu ben ick in obedientie
Gheftelt, al binnen twee maenden oft min.
Myn hoovaerdige wulpsheyt, vaet dees fententie,
Is caufe nu van myn fchandelick ghewin:
Noyt Keyfer en ftelde, verftaet den fin,
Den Franfchen Coninck in meerder verfeeren.
Och! de marc was hem een druckich beghin
Dat ick dus fterven moet in oneeren.

Commendo myn lyf, myn goet, op dit pas,
In uwe handen ghefeyt bifondere;
Maer wie wifte dat u leghere fo crachtich was,
Datfe mi fo rafch foude bringen tondere?
O Carolus! in u mach ick mi verwondere,
Naer dat ghi hebt ghebrocht int verdriet;

Nu ben ick vol drucx van boven tot ondere,
Want van my en verblye ic niet meer niet.

Spiritum meum moet ick over gheven;
O Parys! ſegt nu: adieu Terwane;
Want groot doleur heb ick uit herte beſeven,
Dat ick niet en pyne de doot te ontgane.
Och! waer is myn ſterckte ſterck binder bane,
Als blockhuyſen, bolwercken ſonder verneren,
Torren, hoevers en mueren die plochten te ſtaene?
Die ſietmen nu vande Vlaminghen raſeren.

Redemiſti me van myn quade manieren;
Want myn cracht nu gheheel verſwelt.
Wat muegen mi baten nu myn duwieren?
Wat batet dat myn ſchranſmande waren geſtelt?
Nu is al myn geſchut in Skeyſers ghewelt,
Nu is mi myn hoocheyt, myn ſchat ontgaen,
Nu werdick gheraſeert als een plat velt;
Ja, myn name Terwane wert nu utghedaen.

Domine Ceſar, Vermeerder des rycx,
Hoogh en moghende Princhc machtich,
Doet ſoo vele dat Aerden, die ſtat inſghelyckx,
Mach ſyn als ick af gheworpen eendrachtich.
Si heeft oyt gheweeſt travelierende crachtich
Tlant van Broedenaerde ſeer goet beſeven;
Nu machſe die Borgoenſche wel zyn verwachtich
En teghen de comſte vanden Arent beven.

Deus, Vader almachtich, vol wyſe ghedochten,
Vertrooſt mi nu in myn uiterſte noot;
Want myn dienaers, die mi te bewarene plochten,
Die liggen nu in veſten, in ſtraten doot,
Som den buyk opgeſcropt, heel naeċt en bloot,
Vermoort met hantbuſſen, ſpieſſen en ſweerden;
Dus ben ic vol ſtancx nu, voor cleyn en groot,
Van menſchen, beeſten, ſwynen en peerden.

Veritatis beken ick nu myn misdaet;
Sonder recht oft redene, aen elcken cant,
Heb ick bedreven menichfuldich quaet,
Als dorpen, kercken en huysen ghebrant;
Den lantman belet ick te werckene int lant;
Maer nu moet ick sterven van Skeysers bende,
Nu werdick gherafeert veel platter dan tsant;
Dus compt myn leven nu ten quaden eynde.

Jesus Christus, Amen. Int scheeden,
Och lacen! nu moet ick de doot beerven.
Och! Adieu Buenen, ick wil mi bereeden;
Adieu, Monstruel, nu moet ick gaen sterven;
Nu moet ic gherafeert syn minder dan scherven.
Adieu, sinte Requiers, Adieu, Hesdyn,
Och! adieu, Aerden; vreest sulck bedreven;
Adieu, Abbeville en Pyrone syn.

¶ Incarnation

Terwane was ghewonnen, alsoot elcken sach,
In Wedemaent den twintichsten dach.

Den twintichsten van Wedemaent, so elck wel sach,
Hadde de stede van Terrewaen een harden dach.

Finis est.

¶ Ghevisiteert van eenen gheleerden Corrector des K. M. ghecommitteert. Ende is gheprint Thantwerpen op dye Lombaerde veste inden witten Hasewint bi Jan van Ghelen.

Notes

Vers 16. Terre vaine me fift nommer.

La complainte publiée par M. Pigault de Beaupré, dit : *Terouane*. Cependant plufieurs autres pièces contiennent ce jeu de mots : *terre vane*, que l'on donnait pour étymologie du nom de la ville.

V. 48. A Bommy la paix fe traicta.

Une trève avait été fignée le 31 juillet 1537 au château de Bomy, arrondiffement de St-Omer.

V. 54. Une patroulle en mes foffez.

Éd. Beaupré : Une plate forme à mes foffés. Le mot *patroulle* eft bien le mot exact. C'était une forte de terre-plein entre deux baftions qui fe nommait le boulevard de la Patrouille & d'où l'on dominait les foffés.

V. 97-98. A ceft affault y demoura
Effer vaillant capitaine

Éd. Beaupré : Dans cet affault il demeura
Plufieurs vaillans bons capitaines.

Notre leçon eft la bonne. C'eft là que fut tué « le très valeureux chevalier, le Seigneur d'Effé Montalembert » gouverneur de la place, un homme dont Brantome fait un bel éloge.

V. 134. Mais Hefdin tient encor bon.

Éd. Beaupré :

Aire, Hefdin, tiennent encore bon.

Terouanne fut prife le 20 juin 1553 & Hefdin, le 18 juillet fuivant : c'eft donc entre ces deux dates que fut compofée la complainte.

LA RÉFORME A TOURNAI

—

1561

En feptembre & octobre 1561, des bandes d'hommes & de femmes parcouraient les rues de Valenciennes & de Tournai en chantant les Pfaumes de David traduits en français « par un calvinifte français de Cahors en Quercy, nommé Clément Marot, » comme dit Hoverlant (*Hift. de Tournai*, tome LXVII, p. 153), & mis en mufique par Goudimel & Bourgeois. Ces « chanteries » fe faifaient furtout devant les maifons des prêtres & les couvents. Les proteftants avaient pour lieu de réunion la maifon d'un haut liffeur, Jean du Mortier. C'eft dans cette maifon que, le 29 feptembre, on arrêta Barbe d'Eftrées, fur laquelle les commiffaires inquifiteurs faifirent une chanfon dont elle était peut-être l'auteur.

Cette pièce nous a été communiquée par M. Rahlenbeck. Elle fe trouve aux *Archives du Royaume*, parmi les Papiers de Vienne, farde LV.

Pour les détails fur l'hiftoire du calvinifme à Tournai, voir : *Lettres de Marguerite de Parme etc., fur les Troubles de*

Tournai en 1562, article de J F. Willems, dans le *Meſſager des ſciences, etc.* Gand, 1836. Tome IV, p. 349 & 431.

Mémoires de Paſquier De Le Barre & de Nicolas Soldoyer, 1565-1570, par A. Pinchart. Brux. 1859. (Collection de Mémoires relatifs à l'hiſtoire de Belgique). Au tome I, p. 62, M. Pinchart donne la notice d'un recueil de documents exiſtant aux Archives du Royaume & relatifs aux événements qui ſe ſont paſſés à Tournai de 1561 à 1564.

Hiſtoire des Troubles religieux de Valenciennes, 1560-1567, par Charles Paillard. Bruxelles, 1875. T. I & II. (Même Collection.)

Gachard, *Correſpondance de Marguerite d'Autriche & de Philippe II.* Brux. 1867 & suiv.

Chanſon trouvée à Tournai le 31 octobre 1561 par les Commiſſaires-inquiſiteurs en la maiſon de Barbe Deſtrée, fort ſuſpecte d'héréſie.

O Seigneur vray & fidelle,
Tes ditz nous voions accompliz,
Par la gente perverſe & cruelle,
D'erreurs & faulſetez rempliz.

Car ils ont défendu les pſeaulmes
Que tous chreſtiens doibvent chanter,
Dont maulgré toy vœullent nos ames
De faulſe doctrine enchanter.

Par leur faulx conſeil deshonneſte,
Et contraire à ta majeſté,
Ont toute ta grace céleſte
Meſpriſé, blaſmé, rejecté.

Tu ſais, Seigneur, & vois leur raige,
Voeulle leur les jours abréger;
Car, défendant ton hommaige,
Ils font pierres & bois adorer.

Ces mefmes paillars déteftables
Empefchent tous de te louer,
En fefant criz abominables
Pour nous de toy tout defvoyer.

Nous permectent chanfons lubriques,
Propoz tous pleins d'oifiveté,
Et nous menachent mectre en briques,
Ces gens pleins de lafcivité.

Par glaive, feu, corde & picque,
Voeullent ton troupeau diffiper;
Par telle refponfe & replicque
Penfans ton droit anticiper.

En Sorbonne, prebftre & moifne
Ne ceffent point d'eftudier
Faulfe praticque inhumaine
Pour tes édictz répudier.

Mais ton efprit, qui nous confole,
Par nous les redargue affez,
Sans avoir efté à l'efcolle
De ces razez, tonduz, graiffez.

Mais tant plus fort te perfécutent,
Et les tiens mectant en prifon,
Dont plufieurs à mort exécutent,
Contre juftice & fans raifon.

Hélas! Seigneur, vienz au befoing
Secourir les pauvres captifz,
Et de ta caufe prends le foing,
En faulvant tes enfans petitz.

Nous ne fommes pas en leur rolle,
Idolatrant à tous propoz;

Mais bataillons contre l'idolle
Et l'Ante-Chrift & fes fuppoz.

A cefte fin que en union,
L'Evangile manifefter
Puiffions, & fans rebellion,
Pfaulmes & canticques chanter.

Seigneur, tiends nous en cefte efcolle
Et repouffez tous cœurs mefchans,
Par la vertu de ta Parolle,
Le glaive à deux coftez tranchans.

Roy très chreftien, prince amiable,
Maintienz du hault Seigneur le nom,
Et foiz aux chreftiens favorable,
Pour entretenir ton renom.

NOTE

PAGES 33. VERS 10.

Roy très chrétien, etc.

La chanfon s'adreffe ici au Roi de France, Charles IX, qui venait de monter fur le trône, en décembre 1560, n'ayant que dix ans & demi. Catherine de Médicis, reine-mère & Régente du royaume, avait donné de grandes efpérances aux Calviniftes, grâces aux confeils pacifiques du chancelier de l'Hôpital. Le 9 feptembre 1561, s'ouvrit la fameufe conférence connue fous le nom de *Colloque de Paffy*, où affifta Théodore de Bèze. Il femble que la chanfon a été faite à cette occafion & qu'elle exprime les fentiments des Reformés wallons qui attendaient leur falut de la France.

LA RÉFORME A ANVERS

—

1566

Le 22 mai 1566, on commença de prêcher publiquement les doctrines nouvelles dans le bois de Berchem aux environs d'Anvers; le 24 juin, on prêchait à Borgerhout, en français. Le Prédicateur était, dit Caukercken, (*Cronycke van Antwerpen,* Mfs. nº 7563-67 à la Bibl. Royale,) un avocat de Paris qui avait dû fuir fa patrie pour caufe de banqueroute. Plus de 600 *wallons* affiftaient à ce prêche.

Le 29, il fut défendu, de la part du Magiftrat, de fe rendre dorénavant à ces réunions; on mit des gardes bourgeoifes aux portes afin d'empêcher la fortie des habitants. Mais, le jour fuivant, de bon matin, 1500 perfonnes fortirent de force & le dimanche d'après, le nombre fut encore plus confidérable : ce jour là, on prêcha en flamand & en français; les auditeurs portaient avec eux leur pfautier & diftribuaient des refrains fatiriques ou des images antipapiftes.

Le 2 juillet, le Magiftrat fit une ordonnance par laquelle il fut défendu de fe rendre aux prêches des Gueux, fous peine de perdre la Bourgeoifie & d'être foumis à la correction arbitraire.

Cette ordonnance, affichée aux églifes & aux portes de la ville, n'empêcha point l'affluence des auditeurs aux prédications. C'eft dans ces circonftances que ce poème dut paraître à Anvers. Pour l'époque, il eft fort remarquable fous le rapport de la correction du langage & de la verve.

Qui en eft l'auteur?

Nous croyons pouvoir l'attribuer à Jean Taffin. Parmi les miniftres calviniftes exerçant à Anvers, à ce moment, il eft le plus marquant: c'eft à lui que l'on donne auffi la paternité du petit livre très rare & très curieux : ***Recueil des chofes advenues en Anvers touchant le fait de la religion***, en l'an M. D. LXVI. s. l. n. d.

Taffin, né à Tournai en 1529, avait été bibliothécaire de Granvelle: il étudia la Théologie à Genève, fous Théodore de Bèze, & fut fucceffivement miniftre de l'Évangile à Metz, Anvers, Heidelberg, Harlem & Amfterdam. (Voir ***Mémoires de Wefembeke*** publ. par M. Rahlenbeck. Bruxelles, 1859. Note p. 293. — Paquot, XI, 167-171. — Bull. Bibliophile belge, XII, 375.)

A Anvers, il était miniftre « des Wallons » & prêchait à « l'Églife du Borg dans la nouvelle-ville. » Il y refta jufqu'en août, après le brifement des images.

La pièce pourrait être attribuée auffi à François Junius (du Jon) ou à fon collégue Pérégrin de la Grange.

Parmi les *Pafquilles* répandus alors à Anvers par les Réformés, il en eft un qui parut en français & en flamand & fe trouve dans notre manufcrit à la fuite du poème que nous publions. Il pourrait bien émaner du même poète. Il débute ainfi : Gaingnera-l'on faifant aux gueux la guerre? — Guère.

Il a été mis au jour par M. Van Vloten dans les *Nederl. Gefchiedzangen*.

AUX Srs GOUVERNEURS DU PAYS-BAS

Elégie parénéticque ſur l'édict nouvellement publié en Anvers le XIe (1) *de juillet* 1566.

O povre Pays-Bas, doué de tant de graces,
Qu'en richeſſe & en biens tous les voiſins ſurpaſſes,
N'y a-t-il pas un ſeul entre tous vos Seigneurs
Qui d'un zèle conſtant meſpriſe les honneurs,
Rejecte toute crainte & d'un bon cœur s'enrolle
Sous l'enſeingne de Chriſt enſuivant ſa parolle ?
Hélas ! Meſſieurs d'Anvers les ont tous entachés
Que contre leur bon gré, les preſches ſont preſchés,
Voires qu'ils ont jugé que c'eſt rebellion
D'aller ainſy preſcher ceſte religion.
Sy bien qu'en tout leur ordre il n'eſt un ſeul trouvable
Auquel ceſte façon ayt eſté agréable.
Pourquoy ? A-t-on par trop preſché de Jeſus-Chriſt ?
A-t-on par trop voulu rembarrer l'Antichriſt ?
Où eſt ce grand péché que, contre l'ordonnance
Du Roy, par ces preſcheurs l'évangile s'avance ?

(1) Liſez : le IIe.

Eſt-ce ſédition que le Placart du Roy
N'eſt ſy bien obſervé que la divine Loy?
Le peuple eſt-il mutin que le ſalut de l'âme
Ne veult aſſubjectir à l'édict de Madame?
Eſt-ce rebellion de ſuivre ſimplement
La parole de Dieu & ſon commandement?
Eſt-ce ſédition pour ce que mille & mille
S'en vont aux champs ouyr la voix de l'évangile?

Qu'euſſiez-vous fait, Meſſieurs, eſtans du temps jadis,
Quand St Pierre & St Paul, encontre tous édicts,
Contre tout magiſtrat n'alléguoient rien en ſomme
Sinon qu'il faut à Dieu plus obéir qu'à l'homme?
Et cependant preſchoient aux villes & aux champs,
Deſtournant ung chacun de leurs erres meſchans,
De l'ancienne loy & façon des anceſtres,
Et des vilains abus des caphars & des preſtres,
Pour la faire ſuivir une nouvelle loy
Incognue du peuple, incognue du Roy.
Ils furent adjournez &, par griéves menaces,
Des officiers du Roy dechaſſez de leurs places
Et excommuniez, bannis, voire & fouettez,
Enfermez ès priſons & aux crottons jectez.
L'on ne trouve pourtant qu'ils ayent fait ſurcéance
De par tout publier la divine alliance.

Juſques à quand, Meſſieurs, vous verra-t-on clocher
D'ung & d'autre coſté ſans terre ou ciel toucher?
Qu'allez-vous chancellant? Attendez-vous qu'on forge
Le glaive dont après l'on vous coupe la gorge?
Si l'Éternel eſt Dieu, ſy ne le ſuivez vous?
Et ſy Baal eſt Dieu, rengez vous à luy tous.
Vous ne pouvez ſervir tout d'un coup à deux maîſtres,
Ny advouer enſamble & miniſtres & preſtres;
La meſſe Romaneſque & Cène du Seigneur
Jamais ne marcheront d'une égale teneur.
Que fault-il barguigner? Si la doctrine eſt bonne,

Qu'à ceſt heure en publicq comme un claron réſonne,
Que ne la ſuivez vous, confeſſans hardiment
Qu'il eſt bon qu'on l'enſeingne à tous publicquement?
Ou, ſi vous la trouvez menſongière & mauvaiſe,
Alléguez vos raiſons & jà, à Dieu ne plaiſe,
Que des menſonges faux vous ſoyez les fauteurs;
Mais ſi ne l'entendez, amenez vos docteurs,
Vos ſaiges de Louvain, & que leur ſophiſticque
Nous vienne rembarrer la preſche evangélicque;
Oyez & l'ung & l'aultre &, ſi ſens ne vous faut,
Vous jugerez bien toſt ce qu'enſuyvre vous faut.

Mais, hélas! de quoy ſert (vous pri) la remonſtrance?
Ils n'ont n'eſprit ne ſens, n'aucune cognoiſſance.
La chaſſe leur plait mieux & faire cour aux dames,
Que de trop s'amuſer au ſalut de leurs âmes.
Le tripaut & les dez, le bal & la carolle
Leur vient trop mieulx à gré que de Dieu la parole.
De boire à la ſanté & entonner grands verres,
Crier: Vive les Geux! de Dieu ne parler guères;
Juyr, en bien jurant, le corps, le ventre & chair,
Mieulx leur vault que d'ouyr l'evangile preſcher.

Et puis le peuple crie & gémit & ſouſpire,
Invocque la mercy du Roy noſtre bon ſire,
De Madame, de vous, Meſſieurs les chevaliers,
Se proſterne à genoux humblement par milliers,
Suppliant qu'on les laiſſe aller ouyr ſans crainte
La prédication de l'Eſcriture ſaincte,
Qu'on ne les force à prendre & baſtons & eſpieux
Pour garantir leurs corps contre les envieux;
Qu'ils puiſſent ſeulement, en ſaine conſcience,
Suivre la loy de Dieu ſans faire nulle offenſe.

Mais ils preſchent aux ſourds, ils n'ont pas un pour eux,
Ils n'ont point d'audience & meſmes, ſans les Gueux,

L'on en eut pieça faict un maſſacre à la guiſe
Du grand perturbateur de France, duc de Guyſe.
O Seigneurs valereux, ouvrez, ouvrez les yeux!
Penſez au ſouverain qui a faict terre & cieux :
C'eſt luy qui a remis ce peuple en voſtre garde,
Affin que leur ſerviez de ſeure ſauvegarde.
Luy ſeul vous a donné le glaive entre vos mains,
Non pour eſtre cruels, rudes & inhumains,
Vers ceux qui de bon cœur preſtent obéiſſance
A ſa parfaicte loy ſelon leur conſcience,
Ains pour les garantir contre la cruaulté
Des perviers inhumains qui, pleins d'impiété,
Cherchent par ſang humain de ſe froyer la voye
A leurs cupiditez, ne cerchant que la proye.

Il faudra comparoir au divin tribunal :
Là ne vous ſervira ne Roy ne Cardinal ;
Ains faudra rendre compte à ce juge céleſte
Lequel vous jugera par ſa loy manifeſte.
Là ne vous ſerviront nulz placarts pour excuſe,
Ne modération, la Viglienne ruſe :
Je vous ay eſtably, dit-il, mes Lieutenans,
Pour faire non humains, mais divins jugemens ;
Non pour vous amuſer à ce qu'ung ſongecreux,
Ung docteur de Louvain, un Vigle malheureux,
Aura forgé luy meſme en ſa faulſe bouticque,
Mais pour ſuivre tout droict ma parolle antenticque.

Pourquoy refuſez-vous de prendre cognoiſſance
Des plainctes de mon peuple & en droicte balance
Les poſer, ſans aller enſuyvre ung prejugé
De ce qu'un col tortu aura premier jugé ?
Et ſi vous cognoiſſez que leur querelle eſt ſaincte,
Que ne donnez vous lieu à leur juſte complaincte ?
Que ne leur ſervez vous de garand en leurs maulx
Contre l'oppreſſion des hypocrites faulx ?

S'ils annoncent ma loy, s'ils prefchent ma parolle,
Que ne vous rengez vous avecq eux en mon rolle?
Pourquoy n'advouez vous que mes dictz foyent prefchez?
Mefmes je dis plutoft que vous les empefchez.
Cuidez vous que je foye ung Dieu à vous femblable,
Fainct & double de cœur, en mes dicts variable?
Non, non, certainement: qui ne m'advouera
Auffy de moy jamais advoué ne fera;
Et qui, diffimulant, de mon nom aura honte,
Sçachez qu'au dernier jour de luy ne tiendray conte.
O fuffiez vous ou chauds ou froidz entièrement!
Mais ce tiède entredeux m'eft ung vomiffement.
Pourtant retournez vous devers moy fans faintife,
Avant que ma fureur contre vous plus s'attife;
Car après qu'une fois embrafée fera,
Eftendre puis après elle ne fe pourra.

Voilà, nobles feigneurs, comment l'Eternel tonne,
Quand de fa Majefté les humains il eftonne.

Parquoy refolvez vous & voz mafqués oftez;
Vous vous eftes affez à fatras arreftez;
Embraffez une foys la très jufte querelle
De Dieu, de fes enfans, de fa loy immortelle;
N'oyez plus déformais par oreilles d'aultruy,
Ains mefmes efcoutez la parolle aujourd'huy.
N'empruntez plus d'aultruy les yeulx & la cervelle,
Mais voyez & jugez fa caufe très-fidelle.
Il ne vous doibt chaloir fi la ville d'Anvers
A de vous publié ung jugement pervers,
Difant que pas un feul d'entre vous tous n'aggrée
Les prédications de fa loy très facrée;
Montrez ouvertement, & de bouche & de cœur,
Que les prefches tenez pour très grande faveur.
S'il plaift à l'Éternel un dernier temps nous faire,
Par là nous déclarant fa bonté débonnaire,
Ne foyez déformais plus ainfy endormis,

Servants de mocquerie à voz fiers ennemis ;
Ains monſtrez hardiment que ne craingnez leur rage ;
Mais voulez maintenir le droict d'un francq courage.

Et vous, les noblez Geux, faictes tousjours bon guet,
Et allez deſcouvrant des ennemis l'aguet ;
Monſtrez vous hardiment, qu'eſtes pour faire teſte
A leur grand braveté, s'ilz vous font de la beſte.
Mais ſurtout maintenez, en tout temps & tout lieu,
D'ung zèle très ardent la parole de Dieu.

MORT DE JEAN DE MARNIX

1567

Après l'inutile tentative des confédérés fur la Zélande. Jean de Marnix, qui commandait un des navires de la flottille, aborda au village d'Auftruweel à une lieue d'Anvers, le 4 mars 1567. Deux jours après, les deux autres navires de l'expédition vinrent l'y rejoindre. Sommé par le Prince d'Orange & le magiftrat d'Anvers de fe retirer de là, Marnix fit femblant de partir, mais le 6 il revint à Auftruweel, où fa troupe fut renforcée d'un grand nombre de gens hâtivement enrôlés. Avec ces médiocres éléments de guerre, il forma le deffein de s'emparer d'Anvers, avec la connivence des réformés de la ville. Mais calviniftes & luthériens étaient loin de faire caufe commune.

La gouvernante, fur l'avis de d'Egmont, prit des mefures énergiques : on réfolut d'attaquer la petite armée des Gueux. Philippe de Lannoy, feigneur de Beauvoir, marche contre eux avec 300 arquebufiers de la garnifon de Bruxelles & quelques autres troupes. Il arrive à Auftruweel le 13, à 5 heures du matin, & furprit les 1500 foudards de Marnix qui croyaient voir venir des auxiliaires.

Ils se défendirent bien, cependant, mais ils n'avaient pas de cavalerie : presque tous furent tués, noyés ou faits prisonniers. Averti du combat, Philippe de Marnix monta sur un navire pour venir au secours de son frère ; mais il était trop tard, le malheureux Jean avait été hâché en pièces, ou selon d'autres, se serait refugié dans une grange à laquelle on aurait mis le feu.

Après la bataille, de Lannoy demanda d'être envoyé en possession des biens de celui qu'il avait défait.

Jean de Marnix, seigneur de Tholouse au comté de Bourgogne, était fils de Jacques de Marnix & de Marie de Hamericourt & frère de Philippe de Marnix du Mont-Ste-Aldegonde.

Il étudia à Genève, où enseignaient Calvin & Théodore de Bèze, & fut un des premiers signataires du *Compromis des Nobles*. Il prit part aux assemblées de Breda & de St-Trond & signa la requête des Réformés offrant au Roi trois millions pour obtenir la liberté de conscience.

Il avait épousé Catherine Van Ghoor, fille d'Alard, seigneur de Kaldenbroek & d'Ursule van Wyenhorst. Il laissa une fille, Ursule, qui épousa Bernard ou Bertrand von Lutseradt.

Il habitait à Bruxelles l'hôtel de Tholouse, contigu au palais de Nassau, au coin de la petite rue du Musée & de la place, & possédait en outre à St-Josse-ten-Noode, une petite maison de campagne qui se trouvait sur l'emplacement de la rue actuelle de l'Activité.

(Pour des détails sur sa mort, voir *Mémoires de Pontus Payen*, publiés par Al. Henne. Brux., 1860, tome I, pp. 300-304, & *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, par M. Gachard, tome II, pp. CXX & suiv.)

L'Epitaphe fur la mort de Monsʳ de Tholoufe maffacré à Aufterweel près d'Anvers 1567.

Cy deffoubz gift Jan Marnix, dict Tholoufe,
De qui jadis la Flandre eftoit jaloufe,
Veu la vertu & le zèle de Dieu
Qui fy avant en luy auoit prins lieu,
Qu'en oublyant amys, biens, & foy-mefme,
Voire fon Roy, pour feruir le Suprefme,
A bien ofé fe jecter au dangier
De mort, bien fe ce n'eftoit fon meftier
D'eftre foldat, moings d'eftre capitaine,
(Pour avoir eu tousjours la guerre en haine)
Mais plutoft d'eftre ambaffadeur du Roy
A qui de tout reffembloit, faulf la foy
D'ung vray chreftien, pour laquelle fa vie
Et tout fon bien, défendant fa patrie,
A hazardé. Heureux qui, en mourant
(Si mort il eft) va fon pays fauvant!

Notes

Vers 1. Cy deſſoubz giſt...

Ces mots ne doivent pas faire croire que l'Epitaphe a été miſe ſur le tombeau : c'eſt une figure uſitée dans les pièces de vers de ce nom. Nous n'avons pas découvert le lieu de la ſépulture du malheureux Tholouſe : il eſt probable même qu'on ne lui a pas érigé de tombeau.

V. 11-12. Mais plutoſt d'eſtre ambaſſadeur du Roy
A qui de tout reſſembloit.....

Ces deux vers nous ſemblent obſcurs. Dans ce que nous connaiſſons de la vie de Jean de Marnix, il n'appert point qu'il eut fait un bon *ambaſſadeur du Roy*. Il avait, il eſt vrai, été chargé de quelques miſſions particulières par Guillaume le Taciturne, entr'autres auprès des Réformés d'Anvers, mais ce n'étaient pas des recommandations auprès de Philippe II. Quant aux mots : *A qui de tout reſſembloit*, nous avouons ne pas les comprendre. S'agit-il là d'une reſſemblance phyſique? C'eſt la ſeule explication que l'on puiſſe donner raiſonnablement. Mais nous ne connaiſſons pas de portrait de Jean de Marnix pour pouvoir en juger.

Peut être faut-il lire : *a qui du tout*, pour *pas du tout*.

LE SAC DE MALINES

1572

La pièce ſuivante ſe trouve, en copie du temps, parmi les documents raſſemblés dans un portefeuille de la collection Goethals donnée à la Bibliothèque royale. Il figure au catalogue ſous le nº 538.

Le ſac de Malines par l'armée du duc d'Albe eſt un des plus horribles épiſodes de la lutte contre l'Eſpagne. Tous les hiſtoriens en racontent les détails.

L'auteur du ſonnet que nous publions n'a pas eu l'air de s'émouvoir de ces horreurs ; il plaint la ville, mais comment le fait-il ! Sa pièce n'eſt, en ſomme, qu'une paraphraſe de la *Déclaration du juſte ſaccagement & pillage de Malines*, déclaration publiée par le duc d'Albe lui-même & datée du camp de Muyſen, 4 octobre 1572. J. F. Willems, dans ſes *Mengelingen van hiſtoriſch-vaderlandſchen inhoud*. (Antw. 1827-1830) a publié, p. 393, un *Diſcours du pillage de Malines*, émané d'un habitant

catholique romain de la ville &, par conſéquent, peu ſuſpect d'exagération anti-eſpagnole. Il faut lire cet émouvant tableau pour ſe faire une idée de la manière dont ſe conduiſait le lieutenant du Roi Philippe II à l'égard des ſujets de celui-ci.

SONET ACROSTICHE

Contenant la Complainte de Malines ſaccagée le 2 du moys d'octobre 1572.

Malines, j'ay eſté des villes la plus belle
Au Pays bas quy ſoit; où nourriture a pris
L'Empereur Charles le Quint, ce prince de hault pris;
Je ſoulois me nommer Malines la Pucelle.

N'eſtoye-je pas le lieu où vuider la querelle
Et débat ſe ſouloient & où eſtoit repris
Sévèrement des loyx civiles le meſpris,
Soubz ceulx du Grand Conſeil qui conſtant ne chancelle?

Ah! depuis peu de moys, j'ay perdu ce renom;
Car mes enffants mutins m'ont faict changer de nom:
Appellée je ſuis Malines la Rebelle.

Grace obtenir n'ay peu du Roy pour leur fourfaict,
Entrés ſont furieux les ſoldatz pour leur faict,
Et à ſac ilz m'ont mis d'une main trop cruelle.

Deuzain nombral contenant l'année du facq de Malines.

ton CoVrage feLon & fVreVr enragée
MaLInes, Las, ont faICt qV'as efté faCCagée.

—

MeCheLen zaL ten eWIghen daghen
Den tWeede daCh oCtobrIs beCLaghen.

—

sICCIne VICta IaCes MeChLInIa VIrgo fVperba.

GUILLAUME LE TACITURNE

Les deux premières pièces ſuivantes ſont également tirées du portefeuille nº 538 de la collection Goethals : elles s'y trouvent en copie du temps.

Si ces deux ſonnets portent l'empreinte d'une haine violente contre le Taciturne, on ne peut méconnaître leur mérite comme facture.

Ils doivent avoir été lancés après 1575. Guillaume d'Orange y eſt qualifié :

De deux femmes mary,

ce qui n'a pu ſe dire qu'après le 10 avril 1575, jour où il épouſa, en troiſièmes noces, Charlotte de Bourbon, princeſſe de Montpenſier, alors que vivait encore, Anne de Saxe dont il s'était ſéparé en 1575, dans les circonſtances que l'on ſait, à la ſuite de ſes relations avec Jean Rubens.

La troiſième pièce, *Advertiſſement aux Eſtats du Pays-Bas*, eſt encore à l'adreſſe du Prince d'Orange, mais dans l'idée oppoſée :

elle doit avoir été écrite en 1577, au moment où Guillaume venait d'être proclamé à Bruxelles, *ruwaerd* par les États de Brabant.

Elle eſt tirée du Mſs. S^ie^ II, n° 119, f° 176, mſs. décrit au commencement de ce volume.

AU PRINCE D'ORENGES

Promettre liberté, exercer tyrannie,
Faire le patriot, préférer l'eftrangier ;
Pour chercher fa fceurté, mectre tout en dangier ;
Luy, loing des coups, les fiens chaffer à boucherie.

Voullant eftre eftimé de chafte & faincte vie,
Femme & religion fans fcrupule changier,
Ne parlant que du tout en bon ordre rangier,
Peuples, villes & bourgs, mectre tout en furie,

Simulant le clément, pitoiable & humain,
La vie ofter aux bons, d'ung clain d'œuil, par foubs main ;
Sans Dieu, fans Roy, fans Foy, toutesfois contrefaire

Le pieux, l'humble & droict : c'eft tout ce que ce fleau
De fon propre pays, ceft abufeur fçait faire,
Le bon efprit furclos, du malin le vaiffeau.

AULTRE SONNET DE MESME ARGUMENT

Promectre liberté, braſſant la tyrannie,
Les gens emmuſeler de courtoiſes façons,
Faire danſer ung peuple à ſes belles chanſons,
Quand, ſans eſtre nommé, le peuple le manie,

Quy faict mourir les bons, & tout froid il dénie;
De deux femmes mary, de cent religions,
Ne pouvant s'aſſeurer qu'entre rebellions,
Sçavoir entretenir du peuple la manie,

Soubs couleur de chaſſer l'eſtrangier de ſa terre,
La couvrir d'eſtrangiers conviez à la guerre,
Eſtablir cent tyrans, meſcongnoiſtre ſon Roy,

Mectre tout ſus deſſoubs, & dire qu'on n'y touche,
Sont les faicts & vertus du bon ſainct quy n'y touche,
Prince des Reformez, Zélateur de la Foy.

ADVERTISSEMENT AUX ESTATS DU PAYS BAS

Eſtats, ſy vous voulez voir la perle des Princes,
Allez trouver celluy qui n'a que deux provinces,
Lequel avecq ſy peu a ſy bien combattu.
Qu'il a le demeurant preſque l'arbre abattu.
De l'Eſpaingne aſſailly & trompé de la France,
Qui luy avoit donné de ſecours aſſeurance,
Regardez qu'il feroit, ſy tant ce Pays bas
Se rangoit deſoubz luy, affin de mectre bas
Et jecter hors de ſoy ceſte infecte vermine
Qui ce noble pays ronge, deſtruict & mine,
Dont le cerveau ſolide & le cœur généreux
L'a rendu en la guerre & en tous faicts heureux.
Voyla pourquoy don Jan, ſachant ſa renommée,
Craint ſurtout qu'il ne ſoit le chief de voſtre armée :
Sachez, vous tous Eſtats, qu'il n'y a conduicteur
Ny nul aultre qui peult reprimer la fureur,
Et faire vitement ſortir de voſtre terre
Les immondes eſprits qui vous font tant [la] guerre,
Trois villes vous tenant & tout le Luxembourg,
Que celui qui les a chaſſés de Middelbourg.

Oublierez-vous (amys) de vos femmes l'outraige,
De vos filles le tort & des bons le dommaige,
De vostre Anvers les cendres & la destruction,
Et de vostre pays la désolation?
Sy doncques vous voulez que vostre ennemy sorte,
Cherchez le seul moyen qui est à vostre porte :
Appellant d'une voix ung tel libérateur,
Qui est plus du publicq que de soy amateur!

L'ÉDIT PERPÉTUEL

—

1577

Le manufcrit 16123-16131, à la bibliothèque de Bruxelles, porte pour titre : Pièces touchantes la Paix de Gand, le prince d'Orange, l'Archiducq Matthias, le ducq d'Anjou & le prince de Parme.

C'eft un recueil formé par Jean Gevartius, de qui il paffa à Gafpard Gevartius, le fecrétaire d'Anvers, & enfuite au Mufeum Bollandianum. A la vente de cette collection, vente faite à l'abbaye de Tongerloo en 1825, il fut acquis par Van Hulthem.

Ce recueil fe compofe de pièces de toutes mains, mifes en ordre avec titres fpéciaux pour chaque période, par Gafpard Gevartius, depuis 1575 jufqu'en 1584 : les pièces confiftent furtout en copies de documents officiels d'importance, Pacification de Gand, etc.

Trois pièces de vers y font intercalées : les deux Sonnets que nous donnons & un poème en dix ftrophes : *L'adieu du prince d'Orange party de la ville d'Anvers le* 22e *jour de juillet* 1583,

adreſſant à ceulx de la meſme ville. » (f. 108). Cette pièce a été publiée par M. Van Vloten, d'après notre Mſs., dans ſes *Nederl. Geſchiedzangen*, tome II, p. 281.

La pièce ſur le *Trépas* etc., a été faite après les mutineries ſanglantes des Eſpagnols en 1576 & à propos de l'*Edit perpétuel de la Marche en Famenne*, février 1577. Il en eſt de même de la pièce : *A la nativité de la Paix.*

SUR LE TRESPAS DE LA GUERRE

SONNET.

Ceſſons, ſouldarts, ceſſons déſormais de combattre,
Puis que la guerre eſt morte &, très bien parfumée
De ſalpêtre & de ſoulfre, eſt desja inhumée
Soubz le rochier de Huy, ſon ſépulchre & ſon aſtre.

A ſon enterrement, Aloſt portoit d'albaſtre
La croix, & triſte Anvers une torche allumée,
Comme faiſoit Maeſtricht, priant Dieu, qu'enfermée
Aux Enfers elle fuſt de mil ans plus de quatre.

Les Eſpagnols ſuivoyent, menant par le village,
Trois qui portoyent le deuil: feu, maſſacre & pillage;
L'eau beniſte eſtoit ſang & l'aſperge malice.

Don Jehan, les Eſtatz, l'Empire & l'Angleterre
Portoyent fort lentement ce peſant corps en terre,
Et l'eveſque Groesbeeck celebroit le ſervice.

A LA NATIVITÉ DE LA PAIX

SONNET.

Paix, le bien de deulx maulx tu auras pour ton père :
Du ſuperbe Eſpaignol la mutination,
Vers le mois de Juillet, fuſt la conception,
Et au mois de febvrier prins naiſſance proſpère.

L'émotion du peuple oppreſſé eſt ta mère ;
Groesbeeck t'a baptizée à l'extirpation
Du règne tyrannicque & de l'oppreſſion
Soufferte ſi longtemps à noſtre vitupère.

L'Empire eſt ton parin ; d'Angleterre la royne,
Offrant ſes angelots, eſt ta bonne marine ;
La foy fut ta nourrice & non pas tromperie.

Le tetin ne te duiſt d'Eſpanique rigueur,
Mais le lait naturel de plus doulce liqueur ;
Aultrement, jeuſne paix, tu feras toſt périe.

LE DUC D'ANJOU

ET

L'ARCHIDUC CASIMIR

—

1579-1583

Les deux pièces ſuivantes proviennent de la même ſource : le portefeuille Goethals, nº 538. Elles ſe rapportent, l'une à l'archiduc Caſimir & l'autre au duc d'Anjou, à ces deux malheureux aventuriers qui, pendant nos Troubles du XVIe ſiècle, eſſayèrent de ſe tailler une petite ſouveraineté dans nos provinces, mais, comme on le ſait, ſans recueillir autre choſe que des déboires.

La première pièce, qui concerne le comte palatin Jean Caſimir, doit avoir apparu au commencement de 1579, après la ſignature de l'*Union d'Utrecht*, & elle exprime exactement les idées du nouveau parti des *Mécontents* qui venait de ſe former ſous la direction d'Emmanuel de Lalaing.

Le refrain de chaque couplet parle du *fort* grâce auquel on « voyra deshober ou deshutter » les troupes du palatin. Ce fort eſt probablement Alexandre Farnèſe, qui venait d'être nommé gouverneur-général après la mort de don Juan.

La ſeconde pièce' concerne la fameuſe campagne du duc d'Anjou, qui ſe termina par l'entrepriſe ſur Anvers, le 16 janvier 1583. Tous les hiſtoriens racontent en détail les péripéties de cette folle journée & ſes ſuites.

Foy régnoit clairement, il n'y a pas d'excuſe :
Où giſt le prétendu quy les eſtatz abuſe?
C'eſt un prince eſtrangier quy nous veult tout changer
A ſa guiſe & façon, pour nous meƈtre en danger,
Pour nous tous accabler, pour piller & rober;
Et quand viendra le fort, le voirés deshober.

Qu'at faiƈt Hans Cazimire & tous ſes piſtoliers?
Qu'ont faiƈt les Eſcoſſois, les Anglois ſans boucliers?
Ils ont aſſez promis en diſant, par faintiſe,
Qu'ils feroient apparoir de bref leur vaillantiſe,
Voire pour maſſacrer, pour voler & rober :
Et quand ce vient au fort, les voirés deshober.

Nous avons veu l'effeƈt de leur belle entrepriſe
En la ville d'Arras qui fut preſque ſurpriſe;
Nous ſavons bien l'exploit que les Ganthois meutins
Ont faiƈt en pluiſieurs lieux par jours, ſoirs & matins,
Cuydants très bien dompter les Wallons & dober :
Et quant ce vient au fort, les voirés deshober.

Les cloches des Flandrois & leurs vaſſeaulx dorés,
Tant de beaulx Reliquaires & calices ſacrés,
Que ſont-ils devenus? Demander fault au prince,
Car il a faict ſa main, il en a bonne prinſe,
Pour ſa religion mieulx ſemer & planter :
Et quand viendra le fort, les voirés deshutter.

Que devient noſtre argent? Les tailles & gabelles,
Les demandes, impôts & aſſiſes nouvelles?
Piétons ne ſont payés ny la cavallerie,
Ce n'eſt qu'un brigandage & droit de vollerie,
Guillaume le ſçait bien, il n'en fault par douter :
Et quand viendra le fort, les voirés deshutter.

Povre peuple ſéduit, regardés à la fin :
Ne voyez pas bien toſt ung Marnix ou Taffin.
Voyez vous pas comment nous ſommes accouſtrés?
De nos beaulx paremens ſommes tous deſcoutrez ;
Leur deſſeing eſt de nous chaſſer & débouter :
Et quand viendra le fort, les voirés deshutter.

Povre peuple inſenſé, quy eſtes amuſé,
A ce diable d'argent vous eſtes abuſé.
Chaſſés votre héréſie & retournez à Dieu,
Vous ſerés en repos & en paix en tout lieu,
Car les meſchans n'auront pouvoir de vous dompter,
Et quand viendra le fort, les voirés deshutter.

Guillaume de Naſſau, eſtimé prince bon,
Avec ſon abbeſſe Charlotte de Bourbon,
Eſt cy venu planter *vreyde Religion*,
Comme le ſeul moyen ſervant d'expulſion
A l'ennemy commun qu'il doibt battre & froter :
Et quand viendra le fort, les voirés deshutter.

Gentilshommes d'Arthoys, Hennuyers courageux,
Et tous bons zélateurs confédérés d'iceulx,
Pourſuivés voſtre eſteuf, il eſt plus que ſaiſon :
Une choſe vous dis : gardés la trahiſon,
Vous ne pouvez faillir de les vaincre & matter :
Et quand viendra le fort, les voirés deshutter.

Notes

Vers 6, 12, 18. ***Deshober***, de ***hober***, mouvoir, changer de place.

V. 24, etc. ***Deshutter*** : le Mfs. porte ***deshuter*** & ***deshutter*** : de ***hutter***, fe faire une ***hutte*** ; s'établir.

Ces deux mots ***deshober*** & ***deshutter*** font forgés par le poète : leur fignification, en recourant aux radicaux, fe comprend aifément.

LA SEMAINE DU DUC D'ANJOU

Le dimence je fus, d'ung tiltre glorieux,
Appelé de Brabant le duc très glorieux ;
Mais le jour enſuivant, o traitreſſe fortune !
D'ung très cruel meurdrier j'eus nom de la commune.
Le mardy, vagabond, j'errois par le pays ;
Et bien qu'unicque fus frère à la fleur du lys,
Je fus contraint brimber le merquedy des vivres,
Pour ſuſtenter mes gens qui lors ne furent ivres,
Comme je croy, ſinon comme font les pourceaux,
De boire belle eau claire & manger des naveaux.
Le jeudy, je me mis à peſcher des grenouilles :
Mais voyant du prouffit au meſtier des quenouilles,
En Flandres, lendemain, vins marchander du lin.
Après tous ces travaulx, n'ayant ſceu mettre à fin
Des monſtres en Anvers la faulſe maſquarade,
De deſpit je devins le ſabmedy malade.
Sy bien, qu'ayant eſté la ſemaine durant :
Duc, meurdrier, vagabond, brimbeur, peſcheur, marchand,
Le dimence, enragé, je donnois au [grand] diable,
Conſeil & conſeilliers d'acte ſy déteſtable.
Lors je cognus (mais tard) que ce que j'avois faict,
A la farce ſembloit jadis du pot au laict,

Auquel ung cordonnier, riche par fantaisie,
Amassoit en son cœur tous les trésors d'Asie;
Et puis, le pot cassé, n'avoit de quoy disner.

Voilà, comme en huit jours, fortune a sceu mener
Ung filz de France à fin & luy mesme faict boire
Ce qu'il avoit brassé; dont vivra la mémoire,
Tant qu'on voira la Flandre & la France accorder,
Ou qu'il viengne en Anvers ses cousins déterrer.

ÉPITAPHE DE PHILIPPE DE CROY

1613

Cette pièce eſt tirée du Mſs. Sie II, nº 141, *Recueil de poéſies*, etc. de V. de Bronchorſt. Nous avons donné une notice ſur ce perſonnage & ſon manuſcrit dans la *Revue de Belgique*.

« Charles Philippe de Croy, marquis d'Havré, comte de Fontenoy, etc., né le 1er ſeptembre 1549, mort le 23 novembre 1613, était fils poſthume de Philippe, premier duc d'Aerſchot & d'Anne de Lorraine, veuve de René de Chalon, prince d'Orange. Il eut pour parrains l'empereur Charles-Quint & ſon fils Philippe II, circonſtance qui lui fit donner les noms de Charles Philippe. »

La vie de ce perſonnage, aſſez peu recommandable, a été bien traitée dans la *Biographie nationale*, par le général Guillaume. Nous y renvoyons le lecteur.

L'épitaphe ne nous apprend pas grand'choſe en plus, ſinon le lieu de la mort de ce prince de Croy & le nombre de ſes enfants. détails que les généalogies ne manquent point de donner.

Mais qui eſt l'auteur de cette poéſie en huit quatrains?

Le manufcrit dit en marge: par Monfeigneur le duc de Croy, qui me l'envoya de Nancy, le 17 de 9bre 1615. Eft-ce Charles Alexandre de Croy, fon fils, l'auteur des *Mémoires guerriers de ce qui s'eft paffé aux Pays-Bas, etc.?* C'eft probable.

La chofe eft peu importante.

EPITAPHE DE CHARLES PHILIPPE DE CROY

marquis de Havré qui mourut à Feneſtrange.

Cy giſt qui vivoit ſans pareil,
Prince, l'honneur de ſa province,
Pour ſa valeur & ſon conſeil
Aymé de deux Roys & d'un Prince.

Il eut pour tige paternel
Une royauté ſouveraine,
Et pour ſon tige maternel
L'illuſtre Maiſon de Lorraine.

Poſthume à Bruxelle il nacquit,
L'Empereur fut à ſon bapteſme ;
Auſſy tout le temps qu'il veſquit,
Il deffendit ſon diadême.

Il fut en l'apvril de ſes jours
Eslevé parmy les ſciences ;
Lorraine eut ſes chaſtes amours
Et Flandre ſes expériences.

Les gens de guerre il conduysoit
Avec honneur & jalousie,
Et ses ennemis reduysoit
Ou par force ou par courtoisie.

Cherchant des premiers le hasard,
Conseillant une chose juste,
Il combatoit comme un César
Et pardonnoit comme un Auguste.

Il fut de gloire revestu
Pour sa valeur & sa faconde ;
Sa courtoisie & sa vertu
Servoyent d'exemple à tout le monde.

Ayant vescu trois fois vingt ans,
Vaillant & preux, sage & modeste,
De sa femme il eut huit enfants :
Quatre de morts, quatre de reste..

Ce n'eſt certes pas comme un chef-d'œuvre littéraire, mais en la qualité de chant hiſtorique préſentant de l'intérêt au point de vue Belge, que nous rééditons ce poëme de Denis Coppée, d'après l'imprimé qui, juſqu'ici, paſſe pour être unique.

L'auteur, en prenant pour ſujet une épiſode de la guerre de trente ans, y célèbre le mérite du fameux général Tſerclaes de Tilly, & la valeur de ces ſoldats wallons qui jouèrent un rôle aſſez marquant dans cette lutte ſanglante & prolongée.

La bataille de Statlo, dans laquelle Tilly défit complètement l'armée du Duc Chriſtian de Brunſwick, fut livrée le 6 août 1623, au pays de Munſter en Weſtphalie, non loin des frontières du comté de Zutphen.

A la ſuite de cette défaite des Proteſtants, non-ſeulement l'armée du Duc de Brunſwick fut diſperſée; mais le comte de Mansfeld, ne pouvant plus ſe ſoutenir dans la Friſe orientale, fut forcé de licencier ſes troupes, & les armées impériales & eſpagnoles s'établirent dans les contrées proteſtantes du Cercle de Weſtphalie.

Inutile de refaire ici la biographie & ſurtout la bibliographie de Denis Coppée. Rappelons ſeulement que, né à Huy vers 1580, il fut le premier au pays de Liége qui oſa confier à la preſſe des œuvres dramatiques écrites en langue vulgaire. Cette audace fut très bien accueillie des contemporains. Le Père Louis Duchâteau nomme Coppée « le Hutois Orphée » & Valère André ne craint pas de comparer ſa gloire à celle du Dante! Aujourd'hui cette renommée n'eſt guère vivante que dans la mémoire d'un petit nombre de bibliophiles, principalement, ſinon excluſivement, à cauſe de l'extrême rareté des productions du rimeur Hutois.

La guerre de trente ans a beaucoup préoccupé Denis Coppée, comme s'il avait pu préſager ſa fin tragique. Un poète contemporain, Pierre Bello de Dinant, nous apprend en effet, dans une *Complainte aux Muſes* publiée en 1632, & lorſque, ſans doute, cet événement était tout récent, que Coppée périt, aſſaſſiné au milieu d'une campagne, percé de coups d'épée & de mouſquet. Il eſt beaucoup plus probable qu'il faut attribuer ce meurtre à la ſoldateſque étrangère qui parcourait alors le pays de Liége, qu'aux diſſenſions civiles qui déchiraient ces contrées vers la même époque.

On peut conſulter ſur Coppée & ſur ſes productions poétiques : *Mémoires de Paquot*, éd. in-folio, t. II, p. 484. *Mélanges hiſtoriques & littéraires de Polain*, pp. 339-346. *Bulletin du bibliophile belge*, 2me ſérie, t. I, pp. 132-135. *Fleurs des vieux poètes Liégeois*, pp. 91-99. *Abry, les hommes illuſtres de la nation liégeoiſe*, p. 82 & la *Biographie nationale*, t. IV, col. 374-378.

H. H.

CHANT TRIOMPHAL DE LA VICTOIRE A JAMAIS MEMORABLE DE STATLO,

Obtenue le 6 d'Aouſt l'An M. D. C. XXIII. par le Comte TSERCLAES de TILLY, Baron de Marbais, Seigneur de Balaſtre, & Montigny, General de l'Armée de ſa Maieſté Imperiale : Et de ſon Alteze le Ser[me] Electeur de Bauiere, &c.

A Liége, par Leonard Streel, Imp. iuré
M. DC. XXIIII.

Auec Permiſſion des Superieurs.

A Monſeigneur le Comte Tſerclaes de Tilly, etc.

Monſeigneur,

La longueur de ceſte guerre d'Alemagne & de Boheme m'a remis en memoire la longue noiſe des Grecs contre les Troyens, aux plus preux deſquels vous eſtes comparable. Toutefois il me prend enuie de vous comparer particulierement à Vlyſſe pour la paralelle que je treuue entre luy & Voſtre Excellence. Il laiſſa ſa chere Penelopé pour ſe mettre du party des Grecs, qui eſpreuuerent ſa prudence autant neceſſaire au Conſeil de guerre que ſa proüeſſe ès combats : N'auez vous pas auſſi quitté vôtre aimable patrie & vos chers parens? N'auez vous pas di-je abandonné Madame la Baroneſſe de Swartzenberg & Mademoiſelle Marie de Tilly, qui ne vous ſont pas moins affectionnées ſœurs que Penelopé ne fut à Vlyſſe ſon mari, à laquelle leurs vertus les rendent ſympathiſantes. C'eſtoit pour le rapt de la belle, mais vicieuſe, Helene, que l'on ſe mettoit ſi furieuſement en armes. Paris fut plus vicieux que bon guerrier : pleüt à Dieu que les principaux trouble-meſnages de l'Empire ne luy reſſemblaſſent.

Sa mère ſongea (auant le donner au monde pour beaucoup de malheurs) qu'elle cachoit dans ſes entrailles vn flambeau qui deuoit allumer le feu de diſcorde en la terre. Je ne ſçai bonnement ce que les leurs ſongerent : mais ie ſçai bien qu'ils n'ont pas pluſtôt le pied en un lieu, que le feu n'en donne trop de témoignage. Vlyſſe retourna en ſon pays apres ſa longue abſence & qu'il ſe fut ſignalé en pluſieurs dangereux rencontres : Dieu vueille que Voſtre Excellence puiſſe auſſi revoir bientôt le ſien, pour la resjouiſſance de ſes chers parens ; voire de tout le peuple, qui luy eſt bien plus obligé que les filz de Jacob n'eſtoient à Joſeph leur frère, qui ſembloit n'eſtre en Egypte què pour leur ſoulagement. Car n'eut eſté vôtre preuoyance & magnanimité à la pourſuitte de vos puiſſans ennemis, ce pauure Pays alloit être le Theatre de leurs cruautez. Dieu vueille ſuſciter un nouuel Homere qui puiſſe mieux que moy eſcrire vos faits heroïques, à quoy j'employeray neantmoins ma petite portée, pour me faire connoitre de Votre Excellence

Monſeigneur,

Le Tres-obeiſſant Seruiteur,
DENIS COPPÉE.

A LVY MESME

SONNET.

Pour l'Alemagne, étant en monſtres fourmillante,
Il falloit vn Tilly tout grand, tout genereux,
Qui, ſemblable à Hercule, en ce qui eſt de preux,
Du bruit de ſa valeur les mît en eſpouuante.

Il falloit ce Heros que la Chreſtienté vante
(Voire les nations qui ſont deſſous les Cieux)
Pour aller arachant, d'un ſoin laborieux,
La nielle gaſtant du champ la belle plante.

L'Empereur cognoiſſant ſon zele Martial,
Aſſeuré de la foy d'un ſi bon General,
Se repoſe à l'abry de ſa grand' preuoyance.

Les plus grands de Bauiere ont épreuué auſſi
Quell' etoit ſa valeur, quel étoit ſon ſouci,
Et l'honnorent pourtant, tous, de leur bien-veillance.

AV COMTE WERNER TSERCLAES DE TILLY

ſon Neueu, etc.

SONNET.

Si ce Comte je vais comparer à Théſée,
Qui m'en pourra blaſmer? jeune, il a mépriſé
Les delices, moulant, comme bien aduiſé,
Ses mœurs à la valeur de Tilly, tant priſée.

Il a dès ſon enfance, à flechir aiſée,
D'un grand monſtre le chef entierement briſé :
Secondé de Pallas combatre il l'a oſé :
Toute ſienne entrepriſe en eſt authoriſée.

L'Egliſe ne doit pas demeurer ſans Heros
Qui, laiſſant leur pays, qui laiſſant leur repos,
Ne ſont iamais ſi bien qu'au combat pour ſon aide.

Auſſi l'on y acquiert vn renom qui vaut mieux
(Oultre l'amour de Dieu qui nous ouure les cieux)
Plus d'honneur que Perſée aydant ſon Andromede.

LA HACHE GUERRIERE ANTIQUE

A Luy-mesme.

Je vous donne la hache autrefois en vsage,
Nos deuanciers n'auoient plus de courage
Que vous à la bien manier :
Je ne dois le vous nier
Chacun confesse
Vostre proüesse,

Gaignez fleur des guerriers, Tousiours mille Lauriers,
On les cede
A la mercede
De vos exploits glorieux,
Qui malgré le temps enuieux
Iront tousiour se faire recognoitre
A tous ceux qui iamais le monde vera naître.

DISCOVRS & chant triomphal de la victoire à jamais memorable de Statlo, Obtenue le 6 d'Aouſt 1623 par le Comte TSERCLAES DE TILLY, Baron de MARBAIS, Seigneur de BALASTRE & MONTIGNY, General de l'Armée de Sa Majeſté Imperiale, & Son A. le Sereniſſime Electeur de Bauiere, etc.

Qvel doux bruit, quelle voix reſonne à mon oreille,
Et quel ferme ſoulas à mon cœur ſapareille?
Des clairons que j'entens le ſon n'eſt enroüé,
Quoy qu'enuoyé au Ciel du renom enjoué,
Qui va faire ſçauoir à tous les coings du monde
Que Dieu par ſon bras fort ſon de *Tilly* ſeconde.

O l'heureuſe nouuelle! O le joyeux raport
A tous ceux qui viſent droit au tout tranquille port,
Et qui ne voudroient pas ſe forger tant d'Egliſes
Au lieu d'vne qui tient à jamais ſes franchiſes,
En dépit & malgré tant de ſortes d'eſprits,
Qui s'en forgent tousjour ſelon leurs appetits,

Et qui vueillent brouiller l'eſtat de leur Monarque
Sous quelque autre pretext', ainſi que l'on remarque.

Grand Dieu qui tient le cœur de ce Comte en tes mains,
Qui diriges ſes pas & ſes labeurs non vains,
Fais que ton ſainct Eſprit l'ame & le cœur m'allume,
Ains que donner l'eſſor à mon ignare plume,
Puiſque c'eſt en ton nom qu'à la guerre il s'esbat:
Et donne que j'écriue à ſon gré le combat
De Statlo, que j'eslis, parmy tant de victoires,
Deſquelles je pretens tracer d'autres hiſtoires,
Pour donner témoignage à la poſtérité
Que ſes tiltres acquis il a bien mérité.

Halberſtat, oubliant ſa perte & la mémoire
Du combat de Fleru, prétend or' la victoire:
Il deſſeigne d'aller ſon Mansfeld retreuuer,
Pour d'un Mars dangereux les haſards eſpreuuer
Comme ja tant de fois ils auoient entrepris
Pour de leurs faits guerriers emporter quelque pris:
Mais quoy, ſi le grand Dieu des armées n'eſcorte
Vne armée, elle voit quell' eſt touſiour peu forte:
Elle voit que le droit y porte touſiour coup,
Et (s'il eſt juſt' & bon) qu'il y aide beaucoup.
Non, non, ce ne ſont pas les guerrieres phalanges
Qui ſe vont decorant des plus belles louanges:
Vn braue Chef Chrétien qui affranchit ſon cœur,
Ses vices guerroyant, & qui, de ſoy vaincueur,
Refere tout l'honneur de ſes armes guerrieres
Au Seigneur qui l'aſſiſte en diuerſes manieres,
Et qui ſe rend benin à l'endroit des ſoldats,
Premiant la vertu, auançant aux états
Ceux-là tant ſeulement qui ſont treuuez capables,
Ne peut voir ſes deſſeins changez en vaines fables.

Le petit Bergerot armé de cinq caillous
Mépriſa du Géant la rage & le courroux:

Et Gedeon ne veut que trois cents bons genſdarmes
Pour, de deux nations, rendre vaines les armes.
Abimelech ſe vit d'vne femme vaincu,
Mourant en malheureux comme il avoit vécu:
Jaêl, Judith encor' de piété armées
En la mort de deux chefs défirent deux armées.
Samſon (il le faut croire) eut ſa force d'enhaut
Pour (ains qu'eſtre vaincu) emporter maint aſſaut.
Moyſe faiſoit plus, tenant ſes mains hauſſées,
Que les armes des ſiens contre Amalech lancées :
Bref ceux qui en Dieu ſeul mettent du tout leur cœur,
Et dont le ſainct amour eſt en eux en vigueur,
Ne bataillent pas ſeuls : Dieu avec eux bataille :
« Qui bataille ſans Dieu n'auance rien qui vaille. »

Ce grand guerrier de qui ma muſe volontiers
Chante l'heur de ſes faits ſi prudemment altiers,
Ce Mars qui du vieux Mars l'heur & l'honneur n'enuie,
Auance autant ou plus par ſa pieuſe vie
Qu'un autre auec ſes gens ; qui ne voudroit mouler
Ses mœurs à la vertu qui le peut conſoler.
Ceſt outrepreux faiſant de Moyſe l'office,
Fait tout en même temps (ô le noble exercice)
Celuy de Joſué, priant & bataillant,
Soit qu'il ſoit aſſailli ou qu'il ſoit aſſaillant.
S'il repoſe de nuict, c'eſt un bien leger ſomme,
Non d'vn ſommeil d'airain, qui les eſprits aſſomme,
Si ſon corps n'en avoit la néceſſité
Il le chaſſeroit lors qu'il en eſt viſité.
Cinq heures de repos le Medecin ordonne
Aux humains, ou que deux de *Tilly* ne s'en donne :
Celuy qui eſt chez ſoy repoſe à ſon plaiſir,
En ſe laiſſant ſouuent d'oyſiveté ſaiſir,
Enfoncé mollement en la delicateſſe
D'un duuet delicat, hôte de la pareſſe.
Mais celuy qui ne fait que de nobles projets,
Il n'apprend en dormant des vicieux objets,

Pour châtouiller les ſens, l'ame & la fantaiſie
Se gorgeant à longs traits d'amere malvoiſie,
Que cette volupté, compagne du repos,
Va (s'il eſt trop plombé) verſer dedans les os.
Ce Caualier de nuiƈt lit les paquets des Princes
Qu'on luy mande ſouuent de diuerſes Prouinces,
Y répond à propos, en diƈtant prudemmant
En François, en Latin ou bien en Allemand,
Ou en quelque autre langue, ainſi comme il arriue
Qu'il convient repartir, & qu'il faut qu'on écriue.
Cela fait, il s'endort ainſi comme debout,
Puis du ſommeil l'humide étant un peu reſoult,
Il ſonge le moyen d'eſquiuer à la ruſe
De ſes cauts ennemis, affin qu'on ne l'abuſe.
C'eſt ainſi qu'il apprend, comme vigilant chef,
Qu'Alberſtat ſe veut joindre à Mansfelt derechef,
En croyant que fortune auroit changé de face
Pour deſaigrir le fiel de leur triſte diſgrace :
Ils partagent entre eux déjà ; (voire ils auront)
Pour butin le canon ; mais quoy ils ſentiront
(Puiſque l'inuention de ceſt outil de guerre
Procede comme on dit de la Germaine terre)
Qu'il faut que le Brunſvic en ſoit incommodé,
Et que le camp fidele en ſoit accomodé.

« Ainſi peut-il échoir, que ſans le recognoître,
» Le cordier, reculant, ſe prepare un cheuêtre :
» Ainſi tel pour autruy penſe de faire un foüet,
» Qui rend ſouuent ſon corps & ſanglant & flouët. »

Le General *Tilly* ſur l'aduis qu'on luy baille
Ne penſe qu'à un lieu propre pour la bataille
Qu'il deſſeigne donner au Prince eſtropié,
Lequel n'a pas encor ſa rancune oublié
Qu'il conçeut, lors qu'étant dans le champ de Fleru,
Il fut, en bataillant, dedans vn bras feru :
Bras qui étoit marqué le fleau des gens d'Egliſe

Dans des pieces d'argent, je ne ſçai ſi de miſe;
Mais quoy, il épreuua que le bras du grand Dieu
Fait plier & perir toute force en tout lieu,
Où ſans le ſauf conduit de ſa toute-Puiſſance
L'on veut ſoumettre tout à ſon outrecuidance.
Vn Briare à cent mains (ſi tant il en auoit)
Seroit vaincu, touché ſeulement de ſon doigt.

Vn bon berger qui voit que le ciel ſe corrouce,
Pouſſant la grêle en bas d'vne roide ſecouſſe,
Ne raſſemble pluſtôt ſon cher troupeau épars
Que ce grand, ce bon chef, ramaſſe ſes ſoudars :
Et les ayant reduits (comme il en a l'adreſſe)
En un beau corps d'armée, il les meine en la Heſſe,
Les loge dans Hirsfeld, & ſe complait à voir
Qu'ils ſont appareillez à faire vn bon deuoir.
Il prend plaiſir d'ouïr, par vn même langage,
Qu'ils ont vn même zéle & un même courage :
Point de coüards entre eux ; point d'effeminez ;
Ce ſont tous champions hardis & raffinez.
Auſſi les Officiers que fait ſon Excellence
Sont tous aux armes duits par longue experience.
La faueur des amis, & de ſa nation
Ne le portent jamais à faire election
De quelque frais venu, quoyque de maiſon grande ;
S'il n'a rien que cela, il faut (ains qu'il commande)
Qu'il apprene que c'eſt d'obeyr ſouplement
Pour ſçauoir autant mieux faire vn commandement.
Ainſi tout vit d'accord ſans querelle & ſans blâme,
C'eſt un même reſſort qui fait mouuoir leur ame :
Dans leur petit manoir les auettes ne ſont
Mieux en paix que leur Roy marquetté dans le front :
L'on ne vit onc en ville, eſtant bien policée,
Le bon ordre, & l'amour ſi ſainctement placée ;

Halberſtat apprend donc qu'il étoit préuenu,
Et faché que *Tilly* étoit là paruenu,

Reſſent vn grand dépit qui le cœur lui oppreſſe,
Pour n'auoir le premier entré dedans la Heſſe,
Affin de le choquer d'vn choc auantageux :
Mais quoy. moins fortuné que braue & courageux,
S'il va treuuer *Tilly* ce ſera pour ſa honte,
Ce ſera ſon malheur ſi encor il l'affronte.
Que feroit-il, voiſin de ſon pays natal?
Il s'arme vîſtement, n'apprehendant nul mal :
S'il vainct il en aura au moins plus de cantiques
Que Dauid n'eut jamais des Filles Hebrayques,
Quand il eut employé, & la fronde & le bras,
Et deffait le Geant avec ſon coutelas.

Or ſus voyons ſes gens qui vont faire la montre,
Voyons s'ils ont du cœur, pour ſe battre à l'encontre
De tant de bons ſoldats ; pourrons nous bien juger
Que l'honneur du combat on leur doit adjuger ?
Non, faire il ne ſe peut : c'eſt choſe bien facile
De voir marcher en rangs les bourgeois d'vne ville,
Qui ſe vont piafants auec leurs beaux habits,
Portans dedans les doigts les ſaphirs & rubis ;
Cela eſt beau à voir, quand honnorant leur fête,
Vn chaſcun à qui mieux à bien tirèr s'aprête ;
Rien de plus leſte qu'eux : ils meſurent leurs pas
En marchant, ne craignant rien moins que le trepas ;
Mais ſi on leur venoit tout à la hâte dire
Que l'ennemi approche, ils n'auroient plus à rire :
Ceux qui faiſoient le tour en tirant le mouſquet,
Abaiſſeroient allors les yeux & le caquet,
Et tous ceux qui portoient ſi proprement la pique,
La feroit trembloter en leur terreur panique
Faute de n'auoir onc, comme on dit, veu le loup,
Faute de n'auoir fait en leur vie vn beau coup.

Halberſtat ayant donc reueue ſon armée,
L'ayant exactement numerée & ſommée,
Il y treuue ſix mille, auec ſix cents cheuaux,

Seize mille pictons, gens de peu de trauaux:
Guillaume & Fréderic tous les deux Ducs de Saxe,
Deux chefs que neantmoins pour ce fait l'on ne taxe
D'une infidelité, & quant aux autres noms
De tous les Colonels, pourueus de bons canons,
Ils fuiuront par après, la bataille donnée
De noftre Heros Wallon, l'ayant bien ordonnée,
Doit resjoüir le cœur; vous verrez fes lauriers,
Et la plufpart des grands, tuez ou prifonniers.

A l'Electeur Saxon Halberftat fait priere
De le laiffer paffer, avec fa gent guerriere
Par fon pays; lequel, en le luy refufant,
Le va de fon erreur prudemment auifant.
Il le prie laiffer fon trauail militaire,
Car l'amy ne doit pas, en diffimulant, taire
Le tort que fon amy à foy même fe fait,
Offençant le public & foy même en effet.
Fermez, ce dit Solon, tant que vous voulez vos portes,
Faites les de pur fer, ou s'il fe peut plus fortes,
Si ne pourrez-vous point empêcher d'y entrer
Le mal public, pouuant en tout lieu penetrer.
L'on ne fçauroit pas viure (encore que bien riche)
Content en vn eftat ruiné & en friche:
Non pas, car noftre bien, quoy que particulier,
Se doit toufiours au bien du public allier,
Le magiftrat eft fol qui, auare, trafique
Son bien, en ruinant même fa Republique;
D'autant qu'il va auffi les enfans obliger
A de nouveaux impos qui vont la furcharger.
Hippodame égaloit à la charmante Lire
(Qui en tous hauts & bas fi plaifamment foufpire)
Vne communauté; car il faut que les vns
Commandent, & qu'ils foient obeys par aucuns;
Mais les inférieurs qui commandent aux maîtres
Font bien à vn chafcun leur folie cognoître.

Ce Duc, ceſt Electeur, qui voit encore plus loing,
Aſſiſte de conſeil Halberſtat au beſoing.
Mais quoy? le bon conſeil qu'il donne de la deſtre
(Comme l'on peut juger) eſt pris de la feneſtre.
« A celuy qui ne veut ſe payer de raiſon
« Les bons aduis ne ſont nullement de ſaiſon. »
Auſſi l'ambition eſt une chaude fieure.
Qui ſe recognoit mieux au diſcours qu'à la leure,
Juſqu'à ce qu'on en ſoit totalement purgé,
Et que du patient l'eſprit ſoit allégé,
Les admonitions, encor que ſalutaires,
Semblent aux alterez entièrement contraires.

De ſon opinion le Brunſvic d'Halberſtat
(Y eſtant ahurté) fait ſeulement état;
Et de la baſſe Saxe, occuppant les frontières,
Chaſcun apprehendoit ſes boutades guerrieres,
Craignant que ce Pays, d'un tout reuêche Mars,
Ne ſeroit le Theatre, & proye des ſoudarts.
L'on luy remontre donc qu'il ſeroit plus duiſable
De cercher la paix en ce temps miſerable,
Que l'on en prieroit le benin Empereur,
Qui luy pourroit donner ſon pardon de l'erreur.
Il ſemble qu'à cela volontiers il ſe porte,
Jaçoit qu'il n'entend point la faire de la ſorte :
Il veut que le pardon ſe donne pour touſiours
A tous ceux qui luy ont donné aucun ſecours.
Ce Circle craignant plus ſa perte & ſa ruine
Que celle d'Halberſtat, qui trop les auoiſine,
Eſcrit à l'Empereur pour ſa grace obtenir,
Qui fit à ſon *Tilly* la réponſe tenir.

Le Roy de Danemarc, & l'Electeur fidelle
De Saxe qui, monſtrant vers l'Empire ſon zèle,
Auoient voulu pour luy ſe rendre interceſſeurs
Enuers ſa Majeſté, prodigue en ſes faueurs.
Trouuez moi je vous pri' beaucoup de ces Monarques,

Ayant veu defoler leur pays par les parques,
Qui auroient bien voulu oublier tels affronts,
Et qui, à pardonner, fe rendroient auffi prompts.
Jamais Agamemnon, offrant en facrifice
Ephigenie, ne fit aux fiens fi bon office :
Non pas même vn Codrus, de tant d'auteurs vanté,
N'a pas aymé fes gens tant que fa Majefté,
Qui débonnairement, & de bon cœur pardonne
A cil qui a aidé luy ôter la couronne.
Que dis-je ôter ? ell' eft (enuironnant fon front)
Entrée en fa maifon mieux qu'avant ceft affront.
Tout ce qu'Alberftat veut, fa Majefté l'accorde,
Vfant, non feulement de fa miféricorde
Vers luy; mais à l'endroit de tous ceux qui jamais
Portèrent deffous luy des armures le faix.
Bien entendu que ceux qui, par trop téméraires
Eftoient de l'Empereur vaffaux héréditaires
Auroient la vie fauue, & non pas le pouuoir
D'habiter de rechef leur défiré manoir.
Et fi dans feize jours, apres cefte aduertence,
Que leur fera donner bientôt fon Excellence
Par expres deputez, ils ne font defarmez,
Qu'on les pourfuiue, autant viuement que jamais.
Sur ceft aduis *Tilly* tout auffitôt déplace
Auecques tout fon oft de Hirsfeld, & fe place
Promptement fur les bords du fleuue de Verra,
Ce qu'à fon ennemy le paffage ôtera.

Au frere d'Halberftat vn trompette il enuoye,
Affin que d'vn commis bientôt il le pouruoye;
D'autant qu'il defiroit paffer en fes eftats,
Au furplus, l'affurer qu'il ne pretendoit pas
Y faire aucun dégât qui foit euitable,
Ce que ce députe trouuerait veritable.
De plus il le prioit ne fe formalifer
S'il fe trouuoit contraint de celuy aduifer,
Et d'aller rencontrer cefte armée rebelle

De ſon frere, pour mieux la tenir en ceruelle.
Le Duc Vlrich s'aigrit d'entendre ſon déſir
Qui lui vient à regret, & à grand deplaiſir :
Il luy prie n'entrer dedans la Saxe baſſe,
Que s'il le fait (voici vne groſſe menace)
Qu'il aura recours à ſes puiſſans voiſins,
Au Roy de Danemarc, & autres ſiens couſins,
Qui comme chefs du Circle auroient fort bonne enuie
D'y contribuer tous, & leurs biens & leur vie.
Cela pouuoit ſuffir à donner des terreurs
A vn nouueau guerrier; mais les pales couleurs
De la crainte, jamais ne troublerent les ames
Qui ont ainſi que l'or paſſé parmy les flammes.

Chriſtian Halberſtat luy fait ſignifier
Que ce paſſage là le faiſoit défier,
Que ſon pardon offert eſtoit choſe friuole,
Comme s'on ne deuoit eſtimer la parole
D'vn Monarque vn oracle, & comme ſi ſa foy
N'avoit la vérité pour eſguiere & pour loy;
« Celuy qui a failly d'ordinaire eſt en tranſe,
« Et touſiours agité de quelque défiance. »
De plus il luy récrit que pour le mieux ruſer
Du bon zele il alloit de ſon Maître abuſer,
(Ayant ce diſoit-il) contre les loys d'Empire
Introduit des forains & fait encore pire;
Mais dea il eſt facil' à dire ce qu'on veut,
La plume, ou bien la langue, empêcher on ne peut.
Ceux qui ont recognu les actes de ce Comte,
De telle calomnie onc ils ne tiendront compte :
Le Duc qu'il a ſeruy, Prince vrayment de paix,
L'a recognu tousjours ſincere en tous ſes faits,
Et qu'il ne deſiroit que la paix d'Allemagne
Et l'exil du fier Mars qui dans le ſang ſe baigne.
Auſſi ne veut il point de réponſe faillir,
Puiſque c'eſt par eſcrits qu'on le veut aſſaillir :
Il repart donc, diſant que ce n'étoit merueille

Qu'Halberſtat de Brunſvic ſa grace & paix ne veuille,
Veu que de plus en plus, en s'opiniâtrant,
Il augmentoit ſon camp pour l'aller rencontrant,
Mépriſant le Conſeil (jaçoit que ſalutaire)
Du roy de Danemarc & de ſa propre mere,
Que rien ne le mouuoit à la compaſſion
Et ſe laiſſoit guider de folle paſſion.

Touchant ce qu'il vouloit luy donner du ſcandale,
D'auoir contre raiſon & loy Imperiale
Exigé des deniers, pour ſes gens ſoudoyer,
C'étoit vn coup d'eſteuf qu'il falloit renuoyer
A cil qui l'envoyoit : mais voyez ſa cautelle,
Il penſoit, frauduleux, par procedure telle
Eſmouuoir dans le peuple vne ſedition,
Et luy faire quitter du tout l'affection
Qu'il doit à ſon Seigneur, benin & legitime,
Et luy rendre odieux ce General d'eſtime.
« Mais l'on a beau vouloir la vertu abayer,
« C'eſt pour plus l'embellir & pour mieux l'eſtayer. »
Ce brave chef pourtant ſincerement confeſſe
Qu'il n'auoit ſçeu paſſer par les terres de Heſſe,
Ny même en autres parts, ſans que les habitans
Ne reçeuſſent dommage & fuſſent mécontents.
Car comment pourroit on conduir' vn exercite
Sans l'incommodité du peuple qui habite
Le Pays où il paſſe? il ne le faut penſer;
Mais cil qui en patit ne ſe doit offenſer
Qu'encontre Halberſtat, qui fournit de matiere
Entretenant le feu de la noiſe guerriere.

Pourquoy ne ſe rend il ores obeyſſant
A celuy qui benin va les ſiens regiſſant?
Vne ruche a ſon Roy : veut il trancher du maître
Quand ce n'eſt pas ſon tour & qu'il ne le peut être?
C'eſt aſſez ſe roidir pour choquer vn Eſtat :
Je ne parle qu'en l'air; voila ceſt Halberſtat,
Qui, en lieu de ſe rendre à l'aduenir plus ſage,

Du dommage paſſé, penſe à vn grand carnage.
Le General Wallon ne voit que trop ſon but,
Dont en Dieu & ſon Oſt il met tout ſon ſalut,
Et tire vers Northeim, où étoit l'exercite
Qui deuoit rehauſſer ſon los & ſon mérite.

Il ſçeut (car il étoit du bien des ſiens ſoigneux)
Qu'entre Pleſſe & l'Exchfeld vn chemin montaigneux
Eſtoit plein de danger, que gens en embuſcade
Le pourroient agueter pendant telle paſſade.
Il prend donc ſon chemin vn peu du droit côté;
Le Duc de Lauembourg de lui admoneſté
De ne prendre le haut: A ſa mal' aduenture
S'y engage, & fut mis en grand' déconfiture
Avec ſon regiment, & par les Halberſtats
Luy furent lors défaits ſes plus vaillans ſoldats.
Ce fut à Gottinghen pres la Comté de Pleſſe
Que ce rencontre aduint, donnant de l'allegreſſe
Aux ennemis, voyans de ce Duc le cheual
Tombé mort, & qu'à peine il échappoit du mal;
Plus de cent chariots il leur reſta pour gage
Et Dieu ſçait ſi cela groſſiſſoit leur courage.
J'ai pitié de les voir à rire s'eſclater;
Il ſemble que ce ſoit pour plus ſe dilater
Les veines & le cœur, & apres l'allegreſſe,
Y placer autant mieux le fiel de la triſteſſe
Qui les tallonne pres, pour marquer à touſiour
Dans leur cœur le regret d'vn tout malheureux jour.

Or le pays d'Exchfeld eſtant terroir fort maigre,
Et ne pouuant long temps tenir vn camp allaigre,
Il fallut le quitter &, au Brunſvic entrant,
Tilly y prend Berleps, & apres Fredelant,
Qui receut par honneur du canon le tonnerre,
Deux cents cinquante coups : voilà le ſort de guerre
Qui change vn peu trop tôt aux Halberſtadiens,
Voyant forcer ces lieux, & n'auoir les moyens

De pouuoir l'empêcher ; grand regret à vn Prince,
Qui, guerroyant autruy, ne garde ſa Prouince,
Et qui ſe voit battu en mains petits combats,
Cauſe qu'on voit dé-ja qu'il traine l'aile bas.
Voilà qu'à Gottinghen il ſe retire encore
Pour maſcher à loiſir l'ire qui le deuore.

L'Empereur cependant, par ſes Ambaſſadeurs,
Deſirant d'appaiſer ces guerrieres ardeurs,
Preſente de rechef vne tres ample grace
Au mutin, qui touſiours perſiſt' en ſon audace ;
Que ſi la mépriſant, il ne l'acceptoit point,
Il commande qu'il ſoit par ceux du Circle enjoint
De laiſſer, pour leur bien, vîtement leurs frontières
Comme *Tilly* fera & ſes trouppes guerrieres.

L'aſſemblée auſſitôt doutant ſon mal prochain,
Prend en gré ceſt advis & ne l'a à dédain ;
Et voyant que Bellone étoit ja à la veille
D'aller teindre en leur ſang ſa robbe bien vermeille,
Dépêche promptement vers ce jeune guerrier
Commiſſaires exprès, pour luy ſignifier
Qu'il euſt à s'éloigner bien tôt de leurs limites,
Affin que leur pays ne fût des excercites
Le Théatre ſanglant ; ſinon qu'on le tenoit
Au rang des ennemis s'il y contreuenoit.
Le voilà ſonge-creux balançant ceſte affaire
Non pas qu'il aye peur à ce Circle de déplaire,
Quoy que de ſes parens il eût le même aduis :
Ses deſſeins ſeulement veulent être ſuiuis.

Ce grand Heros Wallon eſt celuy qui le preſſe,
Et le tient en fièure, en tranſe & en détreſſe,
Ayant des vieux ſoldats, luy la plus part nouueaux
Plus propres à coupper aux poulles & aux veaux
La gorge, que non pas à s'en venir aux priſes
Contre leurs ennemis, gens pleins de vaillantiſes.

« Mais celuy qui guerroye & n'a beaucoup de droit,
« Ne trouue pas de gens ſi propres qu'il voudroit. »
Il quitte Gottinghen & tire en Weſtphalie;
Tâchant trouuer Mansfeld, affin qu'il s'y rallie :
Il n'eſt ja de beſoin luy dire deſormais
Qu'il ſe hâte ; *Tilly* le rend plus que jamais
Iſnel à s'euader, il en fait un Mercure.
« Mais la fuitte en ſaiſon ne reçoit point d'injure. »
Il arpente l'Exchfeld & delaiſſe partout
Les marques du courroux qui dans ſes veines bout :
Le pays de Mayence en ſçauroit bien que dire
Qui, brulé, ne le fait que blaſmer & maudire.

Cruautez barbaresques exercées par les gens d'Halberstat enuers aucuns Religieux.

Mais Muse mon souci pourras-tu crayonner
Les cruautez des siens? peux-tu, sans t'étonner,
Les faire reuenir dedans ta souuenance,
Sans tarir ton langage, & perdre contenance?
De ces barbares faits n'élis que le plus doux,
Par cest échantillon on les cognoîtra tous.

En Gerode il y a vne riche Abbaye
Qui de ces bonnes gens se vit être enuahie.
Ces cruels Lystrigons, roüans leurs bicles yeux,
Saisissent, carnassiers, quatre Religieux
Auecque le Prieur, qui demandoient peut être
A genoux, que ces gens ne bruslassent leur cloître.
De prier des bourreaux on n'y peut rien gaigner
Si dans le sang chrétien ils veullent baigner.
Ils vous les jettent vifs, tout au milieu des flammes,
Qui, plus douces, cent fois que ces cruelles ames,
Sembloient les reuerer & vouloir épargner;
Mais quoy, tant de matière ils leur firent donner,
Que ces Religieux dans les flammes faits Anges,
S'enuolent dans les cieux rendre au Seigneur loüanges.

Qu'en direz vous Lecteurs, font-ce actes de foudars?
Non, non, ce font plutôt de timides coüards :
Jamais braue guerrier ne fe donra licence
D'attaquer gens deuots qui n'ont point de deffenfe.
Ains, femblable au Lion, il ne veut des combats
Qu'à ceux-là qu'il ne peut fans peine mettre bas.
Et puis, ces grands Heros iront faire trophée
De ces actes: leur gloire en eft bien eftoffée ;
Quel grand fait y a t-il, fi l'on entre en vn lieu
Où l'on ne voit foldats que voüez au grand Dieu?
L'Euefque pretendu (le bon pilier d'Eglife
Qui tourne à Dieu le dos & fes images brife !)
Donne par lettre aduis de fon département
A ceux de Lunebourg, ô beau contentement!
C'eft luy qui le deuoit, auecque fes genfdarmes,
Affranchir, courageux, de *Tilly* & fes armes ;
Mais Lunebourg bien aife, entendant ce beau fait,
Fait vœu que par *Tilly* tout le même foit fait.

Tilly n'entend pluftoft le vent de fa retraite,
Qu'il s'auance apres luy, recerchant fa deffaite.
Ayant paffé Huxter, il prend par l'Euefché
De Paderborn ; mais Halberftat empêché
De tant de chariots qu'il menoit à fa fuitte,
Ne pouuoit pas hâter, tant qu'il vouloit, fa fuitte.
Nôtre brave Heros inceffamment le fuit
Adjoütant, pour le joindre, au jour la fombre nuit.
Chriftian eft contraint, fe voyant ainfi fuiure,
Delaiffer fon charroy pour courre plus deliure;
C'eft dedans Sparemberg qu'il les laiffe en depoft
Penfant, comme je dis, s'en aller plus difpoft.

Ofnaburg & Isberg (affin qu'il paffe vifte
Auec fes pourfuiuans qui le preffent en pifte)
Luy font pour ce refpect (non pas de charité)
Deliurer pain & bière à fa néceffité.
Tout ainfi qu'on feroit à vn porte-beface

Qui s'en iroit gueuſant auec beaucoup d'audace.
Ça vite vn peu de vin, il eſt évanoüy,
Depuis tout maintenant qu'il vient d'auoir ouy,
Que *Tilly* & d'Anholt le pourſuiuent enſemble.
« Tel fait le Rodomont qui dans ſon ame tremble. »
Il eſt bien plus aiſé à brûler les autels,
Tuer Religieux, & faire des faits tels,
Qu'attendre, réſolu, dans un champ de bataille,
Vn Camp, qui vainement pour ſon Dieu ne bataille.
Mais que veut-il tant fuir ? le voila atrappé
Ce fleau, en ſes gens, ſera bientôt frappé.
Ja ſon arriere-garde eſt fort incommodée
Par l'armée qui eſt de *Tilly* commandée.

Il loge à Mettelen qui, cloîtrale maiſon,
N'admet Dames ſinon de noble extraction.
Au cloître de Nieubourg de mêmes il ſe place,
Où les Moines auſſi ſont tous de noble race.
Qui ſçait ſi quelque jour il ne ſera pieux
A force de hanter les bons Religieux ?
Le Chef Impérial, ayant donné relâche
A ſes vaillants ſoldats, qui n'ont pas le cœur lâche,
Et ainſi que l'Aurore eut ſon Tithon laiſſé,
Ayant di-jà ſon pied dans le ciel auancé,
Voila que l'airain creux donne le boute ſelle,
Un chacun eſt alors allert' & en ceruelle.
Les Halberſtadiens, encor plûtôt debouts,
Vouloient gaigner Ahus pour ſe garder des coups ;
Mais leur arriere-garde auſſitôt fut atteinte,
Et veirent qui c'eſtoit tout à bon (non par fainte)
Qu'on les alloit ſuiuans. A quoy tant barguigner
S'il faut venir au choc & ſon los prouigner ?
« Celuy qui trop marchande & barguigne vne choſe,
» Se trompe bien ſouuent plus qu'il ne ſe propoſe.
» Tourne tête Halberſtat : vn General fuyard
» Rend ordinairement ſon oſt froid & coüard ; »
Je te dis (pour mentir je n'ouurerais les leures)

Qu'vn Lion vaudroit plus menant vn camp de cheures,
Qu'vne Cheure menant vn antre de Lions.

Ne t'apperçois-tu point que tu les rends poltrons ?
Et que lors que le plus tu en auras affaire,
Leur fuitte te fera & honteufe & contraire ?
Voici qu'il tourne tête étant par trop preffé,
Et déguifant la peur qui a fon cœur bleçé,
Sur les Imperiaulx par deux fois il délâche
Vn canon : le craintif fait ainfi le brauache,
Contraint, par force, à mettre en ordre fes foudars,
Qui courrojent à la mort en fuyant les hafards.

L'Achille des Wallons, en qui du tout fe fie
L'Empereur, n'a à foy force, ni fang, ni vie,
Tout eft voüé à Dieu, & aux Princes chrétiens,
Témoings ceux de Bauiere & les Autrichiens ;
Et quand il n'auroit onc fa valeur témoignée,
Celle fe montrera affez cefte journée.

Voici fon Exercite ainfi qu'il faut rangé,
Trois canons ont desja l'autre oft endommagé,
Tellement que d'Honner il paffe la riuiere,
Laiffant, pour amufer fa proëffe guerriere
En gage vn Colonel, qui fuit toft fes amis,
Nonobftant qu'il auoit de tenir bon promis.
Mon cœur bondit de voir cefte grande bataille
Heureufe pour *Tilly*, non pour cefte canaille
Qui met tout fon bonheur en fes fouples tallons,
De ces Imperiaux voyant les Bataillons.

Le preux Duc de Holftein, Montigny & le Comte
De Furftenberg, Schonberg ; mais il faut que je compte
Tous ces grands Colonels, commandez par *Tilly* :
Je ne puis & veux bien que j'y aye failly,
Pour grand'hâte que j'ay de les voir or' aux prifes,
Et les fainctes fureurs dans l'oft fidele efprifes,

Qui, pour auoir le vent tout defauantageux,
Ne laiſſant à jouer des tous tragiques jeux.
Pluſtôt, non vn Caſtor, ni Pollux ; mais les Anges
Brilleroient pour aider d'Auſtriche les phalanges,
Que les abandonner à la diſcrétion
De ceux qui, ſous couleur de religion,
Et couuerts du manteau de je ne ſçai quel zele,
Troublent ainsi ménage en leur ſecte infidele.
Le preux Comte Tſerclaes contre vn arbre adoſſé,
Auoit ſon cœur à Dieu entièrement hauſſé,
Et là, luy enuoyant les beaux vœux de ſon ame,
Il deuenoit tout feu, tout amour, toute flamme.

L'antiquité rend Mars de Venus amoureux ;
Mais nôtre Mars Wallon eſt beaucoup plus heureux,
Adreſſant ſes amours à la Reyne Marie,
Que jamais vainement on ne careſſe & prie,
Parcequ'il eſt certain qu'obtenir elle peut
De ſon Filz, ſon Seigneur, tout ce qu'elle veut ;
Ceux qui n'ont pas voulu y mettre leur fiance,
(Ains l'ont eu à mépris) n'auront ſon aſſiſtance.

Le canon de noz gens commence à bien tonner,
Allant directement dans l'ennemy donner,
Qui n'auoit peu encor treuuer place commode
Pour apprêter le ſien en la requiſe mode.
« Quand l'on doit s'aueugler, le mal prend par les yeux ;
« L'on ne fait onc nul bien en dépitant les cieux. »
L'on n'entend que des mots vſitez ès vacarmes
Parmy les bataillons des fideles genſdarmes.
Soldats tenez vos rangs & remettez vous bien,
N'alterez pas vôtre ordre & ne craignez de rien ;
Là, vîte, pointez moy vers l'ennemi vos piques :
Montrez que vous ſçauez les guerrieres pratiques.
Aux autres qui auoient pour armes le mouſquet
Les Officiers vſoient ce langage en effet :
Apprêtez vous, mettez au ſerpentin la meſche,

Compassez-la, soufflez, affin de faire bresche
Dedans les Halberstats, que la peur fait trembler,
Maudissant le motif qui les fît assembler;
Branlez le bassinet pour faire entrer l'amorce;
Tenez haut, bale en bouche, & qu'un chacun s'efforce;
Joignez la joüe au fust, ne tirez coups perdus.
Tels preceptes par tout sont alors entendus;.
Et maints vieux bons routiers qu'Adjoudans l'on appelle
Courroient parmy le camp d'vne vitesse isnelle,
Entre les quels estoit nôtre Huitois Crabail,
Qui par sa promptitude est appellé Trauail;
Et ne parlant sinon par la bouche du maître,
Alloit en tous quartiers l'ordre qu'il voulut, mettre.

Le combat commencé, l'Ost Halberstadien
Sembloit se comporter genereusement bien.
Le plomb grèle par tout, animé de la poudre,
De Jupin haut-tonnant ne s'entend plus la foudre,
Tant le bruit du canon, tant les cris du soldat
Et les tambours battans animoient le combat.
Et de plus l'on voioit la poussiere menüe
Jointe auec la fumée, engendrer vne nüe
Qui sembloit ramener l'effroy tant tenebreux,
Que l'Egypte eut jadis en faueur des Hebreux.
Nos gens y voient clair, & leurs yeux de Lyncée
Remarquant la bataille être bien commencée,
Firent que leurs mousquets & canons furieux
Ouurirent le chemin à leur ost courageux.

Ici les caualiers, comme rusez gensdarmes,
Visoient, donnant leur coup, au plus foible des armes,
Affin d'y mieux cacher le plomb porte-trepas
Buttant à la tassette, & encore plus bas.
Enfin les Halberstats, se treuuans plus nouices
En ces guerriers conflits, qu'en ce qui est des vices,
Craintifs, tournent le dos aux preux Tserclasiens.
Ainsi les jeunes gens cedent aux anciens;

Ainſi les apprentifs aux maîtres ne diſputent ;
Ainſi les gens floüets des plus forts ſe rebutent.
Les Colonels ont beau crier & tempêter,
Ceux qui n'ont plus de cœur ne peuvent s'arrêter,
Ains comme des moutons, ſans craindre leur diſgrace,
Franchiſſent tous le ſaut que le premier leur trace,
Et malgré le berger, qui n'épargne ſon art,
Se jettent fil à fil en vn mortel hazard.

Il eſt bien plus facile à briſer les images,
Et des Religieux faire des grands carnages,
Qu'à ſoûtenir vn choc, s'y montrant gens de bien.
Tournez tête poltrons, la fuitte ne vaut rien ;
Ne vaudroit il pas mieux, s'il faut voir ſa ruine,
Ains que montrer le dos, preſenter la poictrine ?
Où penſez vous fuir ? Vous trouuerez la mort
Auant que parueniez en ſeurté à Brefort.
Les filez ſont partout, pour atraper les lieures
Qui ſeront gueris, morts, de leurs tremblantes fieures,
Si tant que Tilly n'vſe de ſa bonté,
Ainſi qu'il en prend touſiours la volonté.

Quelle confuſion d'vne armée de vaches,
Qui dans les lieux ſacrez font ſi bien les brauaches ;
Mais dea, il faut payer l'exces de ces forfaits ;
Il faut du bras de Dieu enfin ſentir le faix,
Et les Antiochus qu'il y a en ceſt âge,
Ne feront impunis de leur mauuais ménage.
« Ceux qui oſent piller les cloîtres ſacro-ſaincts,
» Ne verront ſucceder qu'à rebours leurs deſſeints :
» C'eſt donner au malheur ſur ſa perſonne priſe,
» Que d'oſer brigander les treſors de l'Egliſe. »

Dieu quelle tuerie il ſe fait des fuyards !
Leurs corps tout balafrez cheent de toutes parts ;
Les Crabats animez en jonchent la campagne
Et leur dextre à plaiſir dedans leur ſang ſe baigne ;

Car ce faiſant, leur cœur de la joye y treuuoit;
Deux lieües loing la terre auſſi s'en abbreuuoit,
Sans crier pour cela enuers le Ciel vengeance,
Veu que l'on ne trouuoit, parmy ſemblable engeance,
Nul Abel innocent; mais aſſez de Cains,
Qui au ſang innocent auoient lavé leurs mains.

Le chef victorieux, pour gaigner tant de gloire
Par ſa benignité, que par ceſte victoire,
Fait publier qu'à ceux qui les armes poſans
Iroient à la merci de ſes gens s'expoſans
Crioient miſericorde,.on deuſt ſauuer la vie,
Et que de les tuer on quittât toute enuie.
A ce commandement, les martiaux Crabats,
Se portant volontiers ès haſards des combats,
Les lient par troupeaux, tout ainſi que des bêtes
Que l'on mene au marché dans les marchandes fêtes.

Cinq mille priſonniers l'on promenait ainſi,
Heureux en leur malheur qu'on les prend à merci,
Et pluſieurs gens d'Egliſe (entre autres Jeſuites
Oubliant, & la rage & les haines maudites
De ces gens ſans autel, cruels perſecuteurs,
De tourments inouys les maîtres inuenteurs)
Ont ſoin de les ſauuer, au moins tous ceux qu'ils peuuent,
Tant du contentement les vrais gens de bien treuuent
En rendant bien pour mal, à ceux qui ſans raiſon
Les auoient outragez, même ès lieux d'oraiſon.
Cerchez la charité parmy leurs bons miniſtres,
Et vous y trouuerez des actions ſiniſtres,
Sacrileges, forfaits, ſtupres y ſont priſez;
Par tels faits ſont entre eux leurs Saincts canoniſez.
Voila le grand chemin qui meine à tous les diables;
O Dieu, touche leur cœur par tes yeux pitoyables!

Voici les priſonniers du party d'Halberſtat,
Sur les quels, appuyez, il faiſoit tant d'état.

Guillaume & Frideric, de la maison illuftre
Des puiffans Ducs de Saxe au Trophé donnent luftre,
L'un eft Duc de Weymar & l'autre d'Altembourg ;
Le Colonel Herman, le Comte d'Ifembourg,
Jean Philippe Rhingraue & Franc, commis fuprême
Qui fit (mais vainement) vn deuoir tout extrême.
L'vn des Comtes auffi qu'on dit de Louenftein,
Le Comte de la Tour & ceux de Virgenftein ;
Bref, plufieurs Officiers & diuers Capitaines
Se veirent engagez à fi honteufes peines,
Et, comme l'on écrit, quatre mille de morts
Mefuroient dans le champ la terre de leurs corps.
Voyons or' les bleçez des Imperialiftes.

Louanges & proüeſſes du Comte Werner Tſerclaes, Neueu au General.

WERNER, Comte Tſerclaes, qui ſuit de pres les piſtes
De ſon oncle partout, qui, craignant l'Eternel,
Eſt meritoirement Lieutenant-Colonel.
Ce jeune Caualier, qui ne cede en proüeſſe
A ceux qui ont ſuiuis Mars juſqu'en la vieilleſſe,
Fut bleçé dans ce choc, marque de ſa valeur,
Dont la perte de ſang n'allentoit ſa chaleur.
« L'on ne ſçauroit trop cher achetter la victoire,
» Trop cher on ne ſçauroit achetter de la gloire. »
Le diamant ne peut l'anneau d'or enrichir
Autant que fait la playe, en cil qui va franchir
Les haſards de la guerre, en deffendant l'Egliſe,
A qui toute bell' ame eſt volontiers ſoumiſe.
Ha! il vaut mieux cent fois être en ſon corps bleçé,
Que d'être en ſon honneur tant ſoit peu offencé.
« Celuy qui veut garder ſon corps exempt de playes,
» N'ayme pas d'vn guerrier les marques les plus vrayes. »

Les Wallons autrefois oppoſez aux Romains
Menerent, valeureux, comme il falloit les mains,
Tellement que Ceſar, qui leur faiſoit la guerre,
A rendu leur renom illuſtre en toute terre.

Faut il donc maintenant s'émerueiller à voir
Des Caualiers d'entre eux faire bien leur deuoir,
Comme ce jeune Comte, en vertus admirable,
Que les eſtudes font, & prudent, & traitable ?
« L'alliance que fait Pallas auecque Mars,
» Eſt touſiours bien ſeante aux genereux ſoudars ; »
Mais principalement à un Seigneur de marque,
Trouuant, tantôt vn Prince, & tantôt vn Monarque,
Pour, en Ambaſſadeur, dreſſer en toutes courts
Des affaires d'états deüement ſes diſcours,
Diſcours pleins de ſageſſe & de grande importance,
Marques d'un grand ſçauoir, doctrine & eloquence.
Le printemps n'embellit les prairies autant
Que Minerue ; celui qui la va chériſſant,
Comme fait Montigny, ce grand Warner, ce Comte,
Qui ne ſera jamais de coüardiſe compte,
Non plus que ne faiſoit Sceuola ce Romain,
Qui ſe brûloit, conſtant (ſans ſe plaindre) la main
Deuant le Roy Toſcan qui, voyant ſon courage
Changea en miel d'amour tout le fiel de ſa rage.
Quatre ou cinq autres ont auecque ce Seigneur
Eſté auſſi blecez, s'acquittans en honneur;
Et à deux cents ſoldats, par vne courſe hâtée,
La vie, pour mieux viure, a été emportée.
La deffaite a coûté (j'en ay des bons témoins)
Au Brunſvic Halberſtat huict mille hommes du moins,
Que morts que priſonniers. Cela deuroit ſuffire
Pour luy faire mâcher tout doucement ſon ire,
Conſiderant que Dieu combat pour l'Empereur
Contre les Huguenots, contre luy, leur fauteur.

Le bruit qui ne ſe doit de ces merueilles taire,
Parmy la Chrêtienté en va le recit faire :
Bruxelles, Madrit, Vienne, en ayant eu le vent,
En vont vn grand ſoulas en l'ame receuant.
L'on n'entend rien par tout que cantiques de joye,
Comme le *Te Deum* qu'au grand Dieu l'on enuoye,

A qui premierement l'on doit donner l'honneur ;
Puis au Comte Tferclaes d'vn fi tres-grand bonheur.
Mansfeld plein d'un dédain & de melancholie
Abandonne Meppen qui eft en Weftphalie.
« Qui voit de fon voifin enflammer la maifon,
» En reçoit de la crainte à très-grande raifon. »
Il n'y a pas ici pour vn châcun à rire,
« Car pour même fujet, l'vn rit, l'autre foufpire. »

O Dieu, benis toufiours du General *Tilly*
Les deffeins prouenant d'vn grand cœur non failly ;
Donne moy que je puiffe entonner fes loüanges,
Et les faire fçauoir aux terres plus eftranges ;
Mais quel pays des-ja ne fe voit tout rempli
Des faits de nôtre Heros en tout point accompli ?
Quelle Prouince n'eft plainement abbreuuée
De fa valeur qui eft fi fouuent épreuuée ?
Si faut-il nonobftant contribuer du mien,
Pour luy faire fçauoir que je fuis du tout fien,
Et pour me fignaler, zélé, à fon feruice ;
Car ma Mufe ne veut de plus bel exercice.

Par fon tres-humble & à jamais
obeyffant Seruiteur

DENIS COPPÉE.

MARIE DE MÉDICIS

1631

Le manufcrit de la Bibliothèque de Bourgogne n° 15908-15933 provenant de Van Hulthem (cat. n° 299) qui l'avait acquis à la vente Nuewens, eft encore un de ces recueils-omnibus comme on en formait — heureufement — beaucoup au temps jadis. On y trouve, réunies par un curieux, une foule de pièces : documents hiftoriques ou politiques, fatires, pafquilles, vers & profe de tout genre, en latin, en efpagnol, en français, en flamand, en italien, pièces du moment qui n'ont eu fouvent qu'une publicité très reftreinte ou même ne fe communiquaient que fous le manteau. Toutes ont rapport aux hommes & aux chofes des Pays-Bas, fous le règne des Archiducs & elles doivent avoir été recueillies par quelque haut fonctionnaire ou perfonnage d'importance. M. de Reiffenberg en a donné une longue analyfe dans le Bulletin de l'Académie (Tome IX 1re partie, p. 486, année 1842) & en a publié quelques morceaux. Nous en avions tiré déjà la pièce *Les Brugeois au duc de Vendôme* (*Recueil de chanfons*, etc., t. II, p. 127).

M. de Reiffenberg dit : « c'eſt un Recueil de différentes pièces qui ſemblent avoir été écrites par un eſpagnol. » On pourrait croire d'après cela que le recueil eſt de la même main. Or, il n'en eſt pas ainſi : un grand nombre de plumes ont collaboré à ce livre. Certaines pièces en eſpagnol paraiſſent être d'un copiſte d'Eſpagne, mais les pièces en flamand & en français accuſent une plume belge. C'eſt, d'ailleurs, un point de peu de conſéquence.

Nous en extrayons le poème suivant.

L'excellent ouvrage de M. P. Henrard, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas* (Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 3e Sie, t. 1er, Anvers, 1875) donne les renſeignements les plus complets ſur l'épiſode dont il y eſt queſtion. Nous en prenons ce paſſage :

« Richelieu triomphait donc : tous ſes ennemis s'étaient montrés impuiſſants à le renverſer & leurs vaines tentatives n'avaient ſervi qu'à le rendre, plus que jamais, le maître de la volonté royale. En moins d'un an, ſa prodigieuſe habileté &, il faut le dire auſſi, les fautes de ſes adverſaires, l'avaient affermi d'une façon inébranlable au pouvoir d'où il avait été ſi près de tomber. On le ſentait ſi bien à Paris & dans toute la France, que les illuſions qu'on avait pu s'y faire ſur la réuſſite des projets de l'émigration avaient complètement diſparu, comme le certifierait, en l'abſence d'autres preuves, la vogue qu'avaient partout à cette époque, à la Cour & à la ville, dans les *ruelles* & les cabarets les chanſons où Marie de Médicis & Monſieur étaient ridiculiſés. Au milieu d'un grand nombre d'autres qui ſont arrivées jusqu'à nous, nous nous bornerons à citer les derniers vers d'une pièce ſatyrique intitulée « *Avis aux abcens de la Cour* » & qu'on attribuait au comte de Beautru, un des beaux eſprits du temps, un fidèle de Richelieu qui devait l'envoyer bientôt comme ambaſſadeur de France à Madrid.

Gaſton, c'eſt trop courir, etc. »

M. Henrard a trouvé ces huit vers, les ſeuls qui ſoient tranſcrits, dans le recueil intitulé *Négociations de France*, tome VII, p. 180 (aux Archives du Royaume).

La pièce eſt-elle de Beautru?

Tout académicien qu'il ait été, ce diplomate n'eſt guère connu par ſes ouvrages : on cite de lui pour toute littérature, quelques bons mots recueillis comme des perles dans leur temps, & une pièce de vers intitulée l'*Onoſandre ou la croyance du Groſſier, ſatyre*, qui figure en aſſez ſingulière compagnie dans le *Cabinet ſatyrique*. C'eſt trop peu pour établir des points de comparaiſon & juger du mérite & du ſtyle.

Il y a dans notre pièce un paſſage qui offre un intérêt tout particulier. Vers 17-20 :

Les perles d'Orient galopent la Hollande
Afin qu'on les lui vende,
Et cette belle croix qui brilloit à Paris
Eſt en gaige à bas prix.

Le poète qui pourſuit de ſes ſarcaſmes la pauvre reine obligée de vendre ſes bijoux, fait alluſion ici à une circonſtance qui forme un curieux & touchant épiſode de la vie de Rubens.

Quelques années auparavant, le grand artiſte avait, comme on ſait, exécuté à Paris dans la fameuſe galerie du Luxembourg, l'épopée de Marie de Médicis. Par ſuite des démêlés de « la Mère & du Fils, » victime des déſordres financiers de la Cour & quelque peu auſſi de l'humeur envieuſe & vindicative de Richelieu, Rubens avait eu beaucoup de peine à être payé de ſon giganteſque travail ; il s'en plaint aſſez amèrement dans une de ſes lettres, & ſes plaintes — bien anodines, pourtant — lui ont valu de la part de quelques écrivains français des reproches tout à fait injuſtes, d'avidité, même d'avarice.

Ce n'était pas de la Reine qu'il se plaignait. Ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà (1) : « il avait de l'affection pour Marie de Médicis qui, après tout, valait mieux, peut-être, comme créature humaine, que les politiques & les favoris de son temps ; il voyait en elle une femme qui aimait les arts, qui les comprenait & qui reconnaissait en lui du génie, du cœur & de la loyauté. Quelques années après, en 1631, chassée de son royaume, errant à l'aventure, elle se rend à Anvers, auprès du peintre qui la reçoit à bras ouverts, avec respect, & vient encore au secours de sa détresse, en lui prêtant de l'argent. »

La Reine laissa en garantie auprès du peintre, une belle croix en diamants, celle dont il est parlé dans la pièce de vers : on a été jusqu'à dire de Rubens qu'il avait fait acte de prêteur sur gage ! On oublie que le prêt de ce genre était la coutume générale du temps ; il n'y avait pas alors d'institutions de crédit ou de banquiers prêtant, même aux Rois, sur simple signature. Marie de Médicis fit plus d'une fois servir ses bijoux à se procurer de l'argent & l'infante Isabelle elle-même avait mis les siens au Mont de piété ou chez des Lombards pour avoir de quoi payer ses troupes. Ils ne furent dégagés qu'après sa mort.

Il n'y avait donc rien que de très simple & en même temps de très généreux dans la conduite de Rubens. Et bien probablement le service qu'il rendit à la Reine a été pour lui une opération onéreuse plutôt qu'une occasion de faire du lucre. Il n'avait pas besoin de prêter sur gage pour gagner de l'argent.

---

(1) *P. P. Rubens, documents & lettres publiés & annotés*, par Ch. Ruelens, Bruxelles, 1877, p. 53 & suiv.

Advertiſſement aux Abſens ſur ce que la Reyne Mère & le duc d'Orléans, frère du roy de France, s'eſtoient retirez en Flandre & en Lorraine l'an 1631.

Voicy le bout de l'an & de la renommée
De voſtre belle armée;
La force & la maiſon de ces braves Lorrains
Eſt ſi faible de reins,
Qu'elle n'oſe flatter le peuple dans la rue.
Le monde n'eſt plus grue :
L'un des chiefs a mené ſes gens de là le Rhin (*a*),
Et l'autre pélerin (*b*)
S'en va dire aux Romains qu'une ſeule barrette (*c*)
Lui fera voir Laurette,
Et que le balafré (*d*), s'il vivoit aujourd'huy,
Serait plus fou que luy.
Ces Meſſieurs, retirés à la Cour de Bruxelles,
Ont mangé leur vaiſſelle (*e*)
Et tremblent au ſerein, ſoubs la legereté
De leurs habits d'eſté;

Les perles (*f*) d'Orient galopent la Hollande
Afin que l'on les vende,
Et cette belle croix qui brilloit à Paris
Eſt en gaige à bas prix.
Les Eſpagnols, outrez contre ſi grande troupe
Avalant tant de ſouppe,
Et que ces reformez n'ont plus de quoy diſner,
Se veulent mutiner.
Chantelouve (*g*) feignit enſevelir ſa gloire
Dans le Sainct Oratoire;
Mais ce fantoſme a veu que le temps eſt trop beau
Pour eſtre en ce tombeau;
Héritier d'un bon père (*h*), il veut faire paroître,
Abandonnant le cloiſtre,
Qu'il aura comme lui le vice & la vertu
Dont il fut reveſtu.
Il quitta ſon habit, ſes heures, ſa bannière,
Pour prendre une meuſnière
Qui conceuſt, o bon Dieu, du ſang des apoſtats,
Cette peſte d'eſtats.

Que d'eſtranges deſſeins! O Dieux! quelle farine
Se faict en ſa poictrine!
Sa rage eſcraſe tout & ſon cœur malfaiſant
Eſt canelle peſant;
Son viſage, caché ſoubs le maſque ſevère,
Veut que l'on le revère,
Et promet de tirer la Royne de travail:
Il a le gouvernail.
Noſtre admiral (*i*) veut bien que toute cette flotte
N'ait point d'autre pilote:
Cet excellent miniſtre (*j*) a prins pour confident
Sainct Germain le pédant (*k*).
C'eſt un vray fanfaron de chaiſe & d'eſcriture
Et docteur en peinture,
Qui nous confirme aſſez par ſon nouveau diſcours
Que l'on trouve tousjours,

Dans les ſubjects bannis hors de la compagnie,
Des excès de manie.
Il meſpriſa ſes vœux & quitta ſes leçons
Et non point les garçons:
Sa verge eſtoit par trop faſcheuſe à la jeuneſſe
Qui, dedans ſa foibleſſe,
Ne pouvoit endurer la meurtrière main
De ce père inhumain.
Il taſta ſi ſouvent les eſcoliers d'Auvergne
S'ils n'avoient point de hergne,
Que trop de charité d'un tel opérateur
Deſpleut à ſon recteur;
Tout ainſi que depuis ce vilain claudataire
Fut horrible au dataire,
Qui creut qu'on ne povoit le mettre ſans péché
Dedens un eveſché.
Quoiqu'il ait deſnoué ſon âme à l'impoſture,
Sa main pleine d'ordure
Ne fera poinct d'eſcripts qui ne ſoient impuiſſans
Contre les innocens,
Et ce travail aura la fin & le ſalaire
Du defunct père Hilaire (*l*).

Que de gens attrapez, que de faibles eſprits
Se trouveront ſurpris!
Encore que Tilly n'eut point verſé de larmes
Deſſus ſes vieilles armes,
Et quoy que le Saxon n'eut poinct abandonné
Ceux qui l'ont couronné,
Que nous n'euſſions pas veu ſix mille barbes raſes
Périr dedans les vaſes (*m*),
Que le ſuperbe duc des chamois & des ours (*n*)
N'euſt poinct finy ſes jours,
Ou que ſon fils qui fut le portier d'Italie
Eut ſuivy ſa folie.

Puis que les Huguenots ont perdu leur crédit,
Les plus ſages ont dit
Que toute la vigueur du baron de Funeſte
Eſt dans le manifeſte,
Et que le Cardinal (*o*) a moins de peur des fous
Que la lune des loups.
C'eſt luy dont les Conſeils donneront à la France
Plus que ſon eſpérance,
Et qui luy font gouſter tant de gloire & de fruict
Que ſon temps a produit.
Alors qu'en ſeureté tout le monde ſommeille,
Sa prévoyance veille
Et, regardant l'Eſtat de l'un & l'autre bout,
Porte le faix de tout.

Adore qui voudra tant de vertus vivantes,
Mais les races ſuivantes
En extrême péril ne demandront à Dieu
Qu'un autre Richelieu ;
Car elles n'auront plus de roy comme le noſtre ;
Il n'en peut naiſtre d'autre
Dont le cœur indompté mette ſes ennemis
Au point qu'il les a mis.
La fortune des Grecs oſa-t-elle entreprendre
Un ſecond Alexandre ?
Rome n'eut qu'un Céſar & cet empire icy
N'en aura qu'un auſſy.
Ces vaillans palefrois, dont la troupe fameuſe
Devoit boire la Meuſe,
N'oſeroient ſecourir le jeune Rodomont
Ny partir de Blamont (*p*).
Que St Menin eſt doux & qu'il en faict bon boire
Deſſus le bord de Loire !
Gaſton (*q*), c'eſt trop couru : revenez au logis
Tout droict à Montargis,
Et ne prétendez plus que l'Empire & l'Eſpaigne
Puiſſent rien en Champaigne :

Vous aurez assez faict les chevaliers errans,
Avec (de) Puylaurens (*r*).
O mère des trois Roys, puissante Epiphanie,
Pourquoy t'es-tu bannie?

Notes

(*a*) Le duc de Lorraine lequel ſecourut l'armée de l'Empereur de ſeize mille Infants & deux mille chevaulx.

(*b*) Le duc de Guyſe eſtant party avec quelques galères vers Rome.

(*c*) Le cardinal de Richelieu.

(*d*) Le père du duc de Guyſe.

(*e*) Entre leſquelz eſtoit le marquis de la Vieville, que l'on diſait avoir juſques aux broches de ſa cuyſine d'argent.

(*f*) Appartenants à la Royne mère du Roy.

(*g*) Preſtre de l'Oratoire en crédit près de la Royne mère.

(*h*) Le père dudit Chantelouve ayant eſté preſtre de l'Oratoire en ſortit & eſpouſa une meuſnière.

(*i*) Le duc de Montmorency.

(*j*) Chantelou.

(*k*) Autheur des diſcours qui ſe ſont imprimés en Flandres pour la défenſe de la Royne mère.

(*l*) Qui fut roué en Grève.

(*m*) La deffaiƈte du Comte Jean de Naſſau avec ſes chaloupes devant Bergh ſur le Zoom.

(*n*) Le vieil duc de Savoye.

(*o*) De Richelieu.

(*p*) En Lorraine où eſtoit le duc d'Orléans avec ſa Cour.

(*q*) Qui eſt le duc d'Orléans, frère du Roy Louys XIII.

(*r*) Favori du duc d'Orléans.

LA DÉFAITE DE SAINT QUENTIN

—

1639

L'épifode auquel fe rapporte la chanfon fuivante eut lieu en 1639, pendant cette guerre longue & cruelle qu'avait amenée la rivalité du Cardinal de Richelieu & du duc d'Olivarès, plutôt dans une idée d'amour propre perfonnel que de fatisfaction politique.

Dans une de ces campagnes, qui femblent n'avoir eu d'autre but que la dévaftation du pays ennemi, Richelieu avait dirigé vers la Flandre les meilleures troupes de France, en trois corps d'armée, mais elles n'y obtinrent que des fuccès médiocres.

Nous n'avons guère trouvé de détails fur le fait d'armes dont il eft queftion dans cette chanfon & bien que la date du 7 novembre 1639 foit infcrite au-deffous de la pièce, nous doutons qu'elle foit exacte.

Quoiqu'il en foit, la chanfon offre un certain intérêt : c'eft évidemment une compofition de foudard chantée tout chaud après l'événement.

Elle eft tirée d'un album de chanfons en français, en flamand,

en efpagnol, etc. de diverfes mains, du XVIIe siècle, portant fur le plat de la reliure :

A MADAMOISELLE
M. V. B.

Comme beaucoup d'autres de recueils femblables de ce temps-là & quoique dédié à une demoifelle, il renferme des pièces très délurées.

Chanſon nouvelle ſur la défaite de la garniſon de S[t] Quintin, de la Chapelle, de Landrechi & du chaſteau de Cambreſis comme ils ſont venus le jour S[t] Medard aux faubourgs de Valenciene au pillage & ont mis le feu, mais le capitaine Druotte & ſa compagnie ont attrappé leur butin & ont defaict pluſieurs François & prins nombre de priſonniers amenés à Cambray. Sur le chant : *Or va-t-en, va Peronne, va-t-en faire la beſogne.*

Je ris d'une aſſeurance
De ces cadets de France,
Qu'ils sont ſi ſubjects au butin;
Mais leur profit ſe tourne en vain.

Saint Quintin, la Chapelle,
Landrechi qu'on appelle,
Auſſi du Chaſteau Cambreſis,
Sont ſorti la Cavallerie,

Sont venu ces cornards,
Le jour de Saint Medard,
A Valenciene dans le fauxbourg,
Penſant de nous ravager tout.

Ils ont faict un ravage
Et ont ſurpris les vaches,
Auſſi les chevaux de querues,
Puis après ils ont mis le feu.

Le Prevoſt de la ville,
Et magiſtrat habille,
Voyant ceſte eſmotion,
Ils ont faict jouer leur canon.

Faut il faire plus d'enqueſte?
Le Canonniers s'appreſte,
Si bien poſant l'artillerie,
Que pluſieurs ont perdu la vie.

De ſi grande furie,
Jouoit l'Artillerie,
Que les François ſe ſont eſpars
Courant ainſi que de Renards.

Ont amaſſé les beſtes,
Puis ont faict la retraicte
Les Priſonniers & leurs chevaux,
Puis ont retourné au chaſteau.

Le Capitaine Druotte,
Entendant bien la notte,
Comme il alloit en garniſon
Dedans le chaſteau de Clermont

Ce brave Capitaine
Sa compagnie il meine,
Se ſont embuſqués à S. Blin,
Pour mieux attrapper leur butin.

Les François ſont en joye
Qu'ils ont faict telle proye,
Mais dans le fauxbourg du Chaſteau,
Ont faict paiſtre leurs beſtiaux.

L'on rioyt d'allegreſſe
De leur grand' proueſſe ;
Mais ce fut le diable au matin :
Nos gens ont ſaiſy leur butin.

Le bruict vint en la ville,
Les François furent habilles ;
Ils ont tous montés à chevaux
Se ſont advancés d'un plein ſaut.

Le Capitaine Druotte
Fit poſer ſa cornette,
Avec un fort belle eſquadron ;
Luy il eſtoit caché plus loing.

Les François d'abordé,
Sur nous ſont deſchargez ;
Mais Dieu nous a garanti tous,
Car nous n'avons receu nul coup.

Si toſt noſtre Cornette
Les fenda ſans arreſte ;
Le marichal de logis
A ce coup a perdu la vie.

Capitaine Druotte
Les ceinda de la forte ;
D'autre coſté ſon luitenant,
Et ils ſe ſont battus longtemps.

Deux heures ou d'avantage
Sont battus d'un courage,
Que le cadet de Bélicourt
Je croy qu'il at finy ſes jours.

Par trois fois dans la preſſe
Avons rentrés ſans ceſſe,
Tant que pluſieurs de ces François
Sont demeurés à ceſte fois.

Le reſte ont prins la fuite :
Nous faiſions la pourſuite,
Avons prins pluſieurs priſoniers
Et leurs beſtails ramenez.

François, qu'il vous ſouvienne
D'aller à Vallenciene :
Ils vous ont monſtré leurs canons,
De la poudre, du fer & plomb.

Sus, chantez baſſe note
En parlant de Druotte ;
Vous faictes de butin pour luy
Et il vous faict perdre la vie.

Qui fit la chanſonnette ?
Un compagnon honneſte ;
Il ſe rioyt de ces cadets
De les voir ſi bien eſtrillez.

MAZARINADES

—

1648-1656

On ſait combien le règne du Cardinal de Mazarin en France a fait éclore de pamphlets & de chanſons. Plus que jamais, l'eſprit public, le bon ſens &, diſons-le, la moralité populaire ſe ſont échappés par la tangente, ne pouvant pas, ſous le ſyſtème de compreſſion du temps, exprimer autrement ſon mépris, ſon dégoût de ces luttes de partis & de perſonnages, luttes qui, en ſomme, ne produiſaient au pays que ruines & ſouffrances.

Notre hiſtoire a du Mazarin & du Richelieu dans ſes pages. La Belgique auſſi a eu à pâtir des profondes combinaiſons politiques de ces cardinaux déclaſſés. Chez nous, on a donc auſſi pamphleté & chanſonné à propos de leurs hauts faits. Au tome II de ce Recueil, nous avons publié quelques pièces relatives à Richelieu, nous en devons ici quelques unes à Mazarin. Elles ſe rapportent, en tout ou en partie, à des événements qui ſe ſont paſſés ſur notre ſol ou auxquels nous avons été mêlés.

Sont-elles originaires de Belgique? Nous l'ignorons. Ont-elles été publiées?

Pour répondre à la queſtion, nous repéterons ici que nous avons fait toutes les recherches que l'on peut raiſonnablement exiger d'un éditeur & qu'elles ont été vaines. Les mazarinades ont été l'objet de nombreux & conſciencieux travaux : tout le monde connaît la *Bibliographie* & le *Choix de mazarinades* publiées par M. Moreau pour la *Société de l'Hiſtoire de France*. Nous avons parcouru le Recueil de Maurepas, encore en manuſcrit pour la plus grande partie; nous avons conſulté divers autres Collections, ſans rencontrer les pièces que nous donnons.

Pluſieurs de nos chanſons ſe rapportent au ſiége de Valenciennes, du 15 juin au 16 juillet 1656, ſiége qui a eu ſon hiſtorien. Nous renvoyons le lecteur à la *Deſcription véritable des choſes plus mémorables arrivées pendant le ſiége de la Ville de Valentiennes fait par l'armée de France, contenant les cauſes morales d'iceluy, enſemble les attaques, défences, & ſecours Royal de la place par l'armée de ſa Majeſté avec leurs circonſtances, ſoigneuſement recueillies* par JACQUES DE RANTRE Licentié ès Loix, Advocat & du Conſeil particulier de laditte Ville. A Valentiennes, Jean Boucher, 1656. 1 vol. in-4°. Dans ce curieux ouvrage, dédié à « S. A. S. Mgr Don Jan d'Auſtrice, gouverneur des Pays-Bas, libérateur de Valentienne, » ſont minutieuſement inventoriés tous les détails qui ſe rapportent au ſiége dont l'auteur attribue la levée miraculeuſe, en grande partie, au Saint Sacrement de Miracle de Bruxelles, comme il eſt dit auſſi dans la dixième ſtrophe de la première pièce.

Pour d'autres événements dont il eſt queſtion dans nos Mazarinades, nous renvoyons aux hiſtoires ſpéciales du temps. Pour la pièce concernant le Comte de Fuenſaldaña, on peut recourir à la *Relation des événements militaires arrivés aux Pays-Bas pendant les années* 1648 *à* 1653, etc., publiée par M. Gachard dans la Collection des documents inédits relatifs à l'hiſtoire de la Belgique, 1875, pp. 300-325.

Ces pièces ont été tirées d'un manufcrit de la bibliothèque royale, nº 21718, provenant de la Collection de M. Th. De Jonghe. Il eft décrit dans le catalogue de vente, au nº 2697, fous le titre : *Album poétique de Mademoifelle Chriftine van den Hove*. Petit in-4º obl.

C'eft un recueil de chanfons politiques, amoureufes & autres, dédiées à Mlle Chr. van Hoven ou van den Hove, par diverfes perfonnes, qui fignent quelquefois de leur nom, de leurs initiales ou d'une devife. Un de ces adorateurs a écrit fur le premier feuillet :

Je trouve Chriftine fi belle
Que je ne veux rien aimer qu'elle.
DE SOYN.

Un grand nombre de pièces ont été compofées pour la belle Chriftine &, ma foi, l'on n'y regardait pas de trop près pour la gaillardife. Plufieurs chanfons ont trait aux affaires du temps & font écrites par quelqu'un qui favait un peu mieux le flamand que le français, car dans cette dernière langue, il fe fert d'une orthographe des plus fantaififtes. Nous avons eu grand peine à reftituer le texte ; plus d'une fois, il a fallu introduire des mots oubliés, même des vers entiers. Qu'on juge par un exemple :

Souvene vous daras
Monfieur le fonfaldayg
Nael plus ennefpane
Ni ne vous yfye pas
Monfieur le fonfaldayg
Souven vous daras.

—

Larcheduc Leopol difoit ce
Paternofte cefen tendan que
Les aultres ratacoit les efpagnole

Il fuit comme les autres
Larcheduc Leopol.

Nous demandons, par conſéquent, toute l'indulgence du lecteur. Les Mazarinades que nous publions ont été évidemment conſignées dans l'Album par quelque ſoudard qui les écrivait de mémoire. Le même copiſte a tranſcrit quelques chanſons ſur Mazarin, en langue flamande, d'une manière beaucoup plus correcte.

H

O Mazarin! Voicy trifte nouvelle,
Qu'ont apportée icy mes efpions:
Levons le fiége, c'eft de bon;
Car dans Cambray ravictaillé ils font;
Qu'en dira-t-on?

M

Comte d'Harcourt, qui leur as fait paffage,
En tous quartiers font mis nos efcadrons:
Ont ils volé comme des oifons!
Pour m'efprouver n'as-tu d'autre façon?
Qu'en dira-t-on?

H

Ne vois-tu pas les bourgeois de la ville,
Qu'ils font fortis & mis en efcadrons?
Trouffons bagage & paffons les ponts,
Car cette nuit l'alarme nous aurons.
Qu'en dira-t-on?

M

Ce feroit bien à nous, lâche de courage,
Que de montrer à Cambray nos talons.
Vraiment on le devra ou tenons bon,
Car nous ferons tous repreuvé coyons;
Qu'en dira-t-on?

B

Sot Mazarin, veux-tu perdre l'armée?
Que deviendroit du jeune roy Bourbon,
Et de la France, le bon renom?
Quittons la place, il eft plus que faifon,
Qu'en dira-t-on?

M

D'Harcourt, tu m'as promis l'archevêché
Et de Cambray le duché de renom;
Tu m'as plumé de dix millions;
Or, maintenant veux-tu eftre poltron?
Qu'en dira-t-on?

B

Faux Mazarin, il faut que je te die.
T'a mis à bas la France de renom;
Va-t-en à Rome chercher pardon,
Ou je ferai te pendre à Montfaucon.
Qu'en dira-t-on?

M

Duc de Lorraine, avec trop de courage,
De tout côté tu as un grand renom :

Toute l'armée du grand Bourbon
Tu mis en fuite comme de vrais poltrons :
Qu'en dira-t-on ?

H

Devant Çambray, place de renommée,
Nous avons là perdu notre renom ;
Car ce grand prince qui, tout de bon,
S'en va aux coups ſans craindre le canon,
Qu'en dira-t-on ?

O qui a fait la jolie chanſonnette ?
Ce ſont eſté trois lorrains, ce dit-on.
Eſtant à table & buvant du bon
A la ſanté de Charles de renom.
Qu'en dira-t-on ?

CHANSON NOUVELLE DU PARLEMENT DE PARIS

Le parlement eſt venu en grand nombre,
Diſant au Roy : Sire, nous vous prions
Rendre Bruxelles ; c'eſt la raiſon ;
Faites juſtice ou bien nous le ferons.
Qu'en dira-t-on ?

Le Cardinal, tout eſmeu de colère,
Et ne ſçachant vaincre ſa paſſion,
Dit à la Reyne : rendons-le donc ;
Ou aultrement vous & moy périrons.
Qu'en dira-t-on ?

Le Chancelier, fat bien ſaiſi du peuple,
A fort bien fait de monſtrer ſes talons ;
La populace avait grand' raiſon
De mettre à mort ce dangereux dragon.
Qu'en dira-t-on ?

La Meilleraye, d'un généreux courage,
Monte à cheval à cette occaſion ;

Les coups de pierre & de bâtons
Volèrent ſur luy comme des hannetons.
Qu'en dira-t-on ?

D'Emery dit qu'il n'a plus rien à craindre,
Que le commun ſouſtiendra ſa maiſon;
Mais ſi la Reyne ſouffre un larron,
Dont les commis ſont riches à millions,
Qu'en dira-t-on ?

Si Mazarin n'eſt pas chaſſé au diable,
Jamais la paix au Roy nous ne ferons;
Mais ſi la Reine lui fait pardon,
Noſtre recours ſera au Bourguignon.
Qu'en dira-on ?

Sur le chant : *à la prise de Nasi*

—

(1656)

O malheureux dessein !
O pauvre Mazarin,
Où est ceste puissance
Qui n'est rien qu'un malheur,
Au prix du grand bonheur,
De l'ennemy de France ?

Ce Mars, prince d'Austriche,
Nous prépare la niche.
Son entrée en campagne
A tué nos maréchaux,
A mis nos généraux,
Soubs le joug de l'Espagne.

Trente six mille en armes,
Subjects de tant de larmes,
En juin le jour quinziesme,
Ont siégé Valencienne,
L'ont quitté en grand' peine,
De juillet le seiziesme,

Son Alteſſe de Condé,
De Ligne & leur armée,
Y ont couru ſans ceſſe ;
Don Jan le généreux,
Mais encor plus heureux,
N'a quitté ſon adreſſe.

Le duc de Bournonville,
Surpris dedans la ville,
A mis le tout en armes,
Douze cent combattants,
Les bourgeois plus vaillants
Nous ont fait mille alarmes.

Ces hommes réſolus
Ne les ont retenus
De faire leurs approches,
Et joignant nos cordons,
Ont tiré les canons
Au milieu de nos forces.

Nos perfides Lorrains,
Que de leurs juſtes mains,
Sont adroits au pillage,
La tranchée ont cédé
Au canon de Condé
Au plus gros de l'orage.

Don Jan, de ſon coſté,
Approchant le foſſé,
A dreſſé les machines,
Et le noble marquis,
Sans doute a entrepris
De nous mettre en ruynes.

Trélon, de toutes parts,
Efpiant nos remparts,
Verkeft, les hommes d'armes,
Au long de la rivière
Ont veu le cimitière
De nos jeunes genfd'armes.

Bruxelles, tout en foucy,
Criant à Dieu mercy,
En implora la grâce :
Et redoublant les vœux,
Importune les cieux
De délivrer la place.

Tous les religieux
Marchoient à qui mieux, mieux,
Dans un divin oracle ;
Les paroiffes, nuit & jour,
Ont marché le grand tour
Du Sacrement de miracle.

Auffy ce feu divin,
Fomentant le deffein,
Du fils de leur monarque,
A refervé ce jour
Pour nous jouer le tour
A plus grande remarque.

Leurs troupes, bien réfolu,
Aïant tout recogneu,
Nous firent trois alarmes :
Celles de Bournonville
Sortirent de la ville,
Pour feconder leurs armes.

Nos gens auſſi ſurpris,
O malheureux débris!
Ne purent pas combattre;
Auſſi nos généraux
Virent tous nos drapeaux
S'y courber ſans ſe battre.

Et ſur ceſte défaite,
On ſonge à la retraite,
Chacun penſe à la fuite.
Turenne & cavaliers
Se ſauvent des premiers
Et ſe jettent à la fuite.

Grandpré mourut en rage,
Tant d'autres ſans courage,
La Ferté, Seneterre,
Saiſis de leurs guerriers,
Furent faits priſonniers,
Et leurs armes par terre.

Ainſi toute leur armée
La terre a tapiſſé
Des corps de nos genſd'armes;
Les uns de trop bleſſés,
Et les autres noyés,
Ont courbé ſous les armes.

Perfide Mazarin,
Songe un peu à ta fin,
Bourreau inexorable;
Car de Dieu la puiſſance
Delivrera la France
De ta main miſérable.

Toy, père de l'orgueil,
Tu baftis le cercueil
A toutes nos familles ;
Tu mets noftre nobleffe,
Nos cloiftres fous ta preffe
Et tu deftruis nos villes.

Vous, malheureufe Reine,
Qui tenez en haleine
Cefte âme criminelle,
Privant noftre Louis,
Que Dieu nous a choifi,
D'une gloire immortelle.

Car la paix défirée,
Nous eftoit accordée
Avec grand avantage ;
Mais leurs vaillants guerriers,
Tout couverts de lauriers,
Nous en ôtent l'ufage.

Le Quefnoy & Condé,
De St Guilain le Foffé,
Verront leurs premiers maiftres.
Adieu, pays d'Arthois,
Prétendu de nos rois,
Adieu toutes nos conqueftes.

Leur Alteffe royal
Rendra le tout égal :
Son heureufe entreprife,
En nous jetant par terre,
Fera fin à la guerre :
Qu'ainfi Dieu le béniffe !

CHANSON NOUVELLE

Sur le chant : *Lampons, lampons.*

D'où reviens-tu, La Grillade?
As-tu bien ouï l'aubade?
As-tu veu ce grand tonnerre;
Qui a fait trembler la terre?
Quel nez!
Grand Dieu, quel nez nous avons!

Tu demandes d'où je viens,
Tu ne me parle en chreſtien;
Ne vois-tu pas à ma mine
Que l'on m'appelle la Ruine?
Quel nez!
Grand Dieu, quel nez nous avons!

Tu es donc de la Ferté?
Par où, diable, as-tu paſſé?
On dit que de voſtre parte
Vous ne reſtez plus que quatre.
Quel nez!
Grand Dieu, quel nez nous avons!

Et toy tu es de Turenne,
Je le ſens à ton haleine ;
Par où, diable, as-tu couru ?
Le chemin t'a-t-il bien veu ?
Quel nez !
Grand Dieu, quel nez nous avons !

Tu n'avois plus de jambon,
Ni chair ſalée ni mouton,
Tu cherchois la carbonade ;
Mais tu as eu la grillade.
Quel nez !
Grand Dieu, quel nez nous avons !

Et toy, porteur de gabions,
Ou laiſſas-tu tes teſtons ?
Tout eſt demeuré à la mine,
Te voilà battu en ruine.
Quel nez !
Grand Dieu, quel nez nous avons !

Mais que dit-on d'Italie ?
On dit que l'on nous a refrie ;
L'huile en eſt devenu plus chère ;
Un chacun en eſt en colère.
Quel nez !
Grand Dieu, quel nez nous avons !

Là nous avons tout perdu,
Et bien peu en ſont revenu :
Plus de treize priſonniers,
Capitaines & officiers.
Quel nez !
Grand Dieu, quel nez nous avons !

Si tu voyois les chaintiers
Allant piller les ſouliers ;

Les vivariers, de toutes parts,
Lèvent les habits efpars.
Quel nez !
Grand Dieu, quel nez nous avons !

Il va bien que çà vous charme,
Quant à moy je quitte l'arme,
Ne portant plus d'eftocade ;
Adieu, la Ruine, adıeu, Grillade !
Quel nez !
Quel nez nous avons tous deux !

Sur le chant de : *Lantanturelu.*

N'y a-t-il pas un joueur fin,
Qui veut aller en France,
Pour pardevant le Mazarin,
Y jouer une danſe.
Et chanter lanturelurelu
Condé gaigné ſans eſtre battu.

Diſant : Cardinal Mazarin,
Et Sire, le Roy de France,
La forte place St Ghilain
Perd toute ſa puiſſance,
Puiſqu'on chante lanturelurelu
Condé prins, St Ghilain perdu.

Nous en chanterons la gloire
A ſon Altèze royal ;
Puis qu'il a ſi grande victoire
Sur l'armée francal.
En chantant lanturelurelu
François, ſerez encor battus.

Encore que le François compte
Qu'il arrivoit trop tard au foir,
Il y eſt arrivé ſans honte
Pour faire ſon devoir,
Et pour chanter lanturelurelu
Çà, François, vous ſerez battu.

Pour deffaire l'armée francal,
Devant Valencienne la forte,
Criant : Vive ſon Altèze royal !
En entrant dans la porte,
En chantant lanturelurelu
Et voilà le François battu.

Après pourſuivant ſa fortune,
Juſqu'à Condé la ville forte,
Attaquant fort & demi-lune
D'une cruelle ſorte.
Et en chantant lanturelureli
François, vous ſortirez d'ici.

Comment pourrois-je avoir quitté
Cette convenable place ?
J'avois ici commodité
D'y faire une rapace,
Pour aller voir les damoiſelles
Tant de Gand que de Bruxelles.

Vous y avez eſté un jour
Plus avant dans la Flandre ;
L'archiduc a trouvé le tour
De tout vous faire rendre,
En chantant lanturelurelu,
En vous donnant le pied au cu.

Son Altèze eſt en chemin
Pour vous faire le même tour ;

Or ſus, Cardinal Mazarin,
  Il n'y a plus d'amour
Que de chanter lanturelurelu :
François, vous ſerez battu.

Or ſus, donc, Roy & Mazarin,
Faites, tous deux, un :
A cette guerre mettez fin,
  Car ce n'eſt qu'un malheur,
En chantant lanturelurelu,
La paix eſt notre ſalut.

On voit les pauvres païſans,
Jetés hors de leurs héritages,
Eſgarés au milieu des champs,
  Pis que beſtes ſauvages,
Sans chanter lanturelurelu,
Car ils avions tout perdu.

Sur le chant : *Lampons, lampons*

Voilà les François hors Condé,
Difant : nous avons cy dreffé
De terrible & fort ouvrage
Avec noftre grand dommage,
Hi, hi, hi, ha, ha, ha,
Au profit du Païs-bas.

Pourquoy y eftiez vous fi fot
D'y dépenfer de tel écot?
Si vous demeuriez en France,
Pour y danfer une danfe
Et chanter hi, hi, ha, ha,
Laiffons là le Païs Bas.

Nous avions dans noftre deffein
De prendre Valenciennes foudain,
Et de faire noftre avant-garde
Jufqu'au delà d'Audenarde,
Et chanter hi, hi, ha, ha,
C'eft à nous le Païs Bas.

Jamais je n'eus eu dans ma tefte
Que le François eftoit fi befte
De croire que le roy d'Efpagne
Et l'empereur d'Allemagne,
Hi, hi, hi, ha, ha, ha,
Laifferoient perdre le Païs Bas.

J'avions le pied dedans Condé,
Pour y paffer & repaffer
Et faire payer contribution
Par tout le païs wallon,
Hi, hi, hi, ha, ha, ha,
Après par tout le Païs Bas.

Ce temps là eft tout paffé;
Il nous y faut tous devifer
De faire la paix de France,
Ou nous vous jouerons une danfe,
Ha, ha, ha, hi, hi, hi,
Et fauterons jufqu'à Paris.

Voilà le Comte de Turenne
Qui va efcrire, chofe certaine,
Qu'il n'a plus la puiffance
De contregarder la France,
Hi, hi, hi, ha, ha, ha,
Des armes du Païs Bas.

Or fus, cardinal Mazarin,
Prie fire le roy foudain,
Qu'il ait la fouvenance
De fon père & la reclamance
Qu'il faifoit à fon trépas
Sur la paix du Païs Bas.

Pitié pour les pauvres marchands,
Pour les bourgeois, les païſans,
Qui ne labourent plus la terre
Pour la miſérable guerre,
Hi, hi, hi, ha, ha, ha,
Non plus en France qu'au Païs Bas.

DIALOGUE

ſur les autres propos du Cardinal Mazarin & du Comte de Turenne avec la reſponſe enſemble.

M

Oh! quel bruit j'ai entendu?
Oh! le malheur!
Viens çà, Turenne, où eſt-tu?
Quel déshonneur!
Voilà ta grande armée,
La plus belle de France,
Gaſtée d'importance.

T

Son Eminence, à Tournay
J'allois d'abord;
Un eſpion, pour de vray,
Me fit rapport
Que la ville de Valencienne
N'eſtoit guère fournie
De gens d'armerie.

M

Or, donc, puiſque cette ville
N'eſtoit pourveu,
Tu la devois prendre habile,
A depourvu.
Je ſais qu'il n'y avoit
Là nulle paliſſade,
Et qu'elle eſtoit malade.

T

Mazarin, dans cette ville,
Eſtoient rangés
Bourgeois plus de vingt mille,
Tous bien armés.
Deux régiments de wallons
Et de garde eſpagnole
Qui m'ont fait la bricole.

M

Qu'as-tu fait un mois entier
Devant ce lieu,
Sans y gagner un pied de terre?
Tu es honteux!
N'eſtois-tu pas retranché
Dans lignes & paliſſades?
Pourquoi eſtre ſi fade?

T

J'eſtois bien fortifié,
O Mazarin,
Son Altèze m'a défié
De bon matin.

Avec sa puissante armée
Et les bourgeois par milliers
Derrière les cavaliers.

M

Qu'est devenu La Ferté?
Dis-moy de bon;
Et le Comte de Grand Pré?
Là où ils sont,
Tu as perdu ton canon,
Chariots & bagage;
L'on m'en a fait message.

Dieu que je suis en esmoy!
Tout est perdu!
Condé, St Guillain, Le Quesnoy;
Je suis confus!
Et avoir cousté si cher
Au grand roy de France,
Si grande finance!

CHANSON NOUVELLE

Sur le chant : *Ha, qu'elle eſt belle!*

Pauvre Touraine!
Ne bravez plus le Bourguignon ;
Puiſque vous voyez que, ſans peine,
L'on vous a mis à la raiſon,
Pauvre Touraine.

Trop entreprendre,
C'eſt eſtre trop ambitieux ;
Vous vous eſtes laiſſé ſurprendre,
Et jamais n'eſtiez frotté mieux :
Trop entreprendre!

Son Eminence
Se donne au diable à tous moments ;
Il jure par Dieu & la France,
De ſe venger dans peu de temps,
Son Eminence.

Grandpré ſouſpire,
Mais La Ferté n'en fait pas moins ;

Quoiqu'il témoigne de s'en rire
Et de n'avoir beaucoup de ſoins;
Grandpré ſoupire.

La bonne Reyne
Crève de raige & de deſpit,
De voir la façon que l'on mène
L'eſtat de ſon aimable fils,
La bonne Reyne.

Que l'on voit naiſtre
Vraiment de facheux accidents!
Condé qui doibt changer de maiſtre,
A Saint Guillain quel changement
Que l'on voit naiſtre!

Queſnoy balance
Et ſe plaint d'eſtre ainſi ſurpris;
Landrecy demande aſſiſtance;
Pour quitter l'empire des lys,
Queſnoy balance.

Armes, bagage,
Canons, mortiers & le ſurplus,
Et tout leur ſuperbe équipage,
Tout eſt à nous; ils ont perdu
Armes, bagage.

Souvenez vous d'Arras,
Monſieur de Fonſaldagne,
Ce n'eſt plus en Eſpagne,
Ne nous y fiez pas,
Monſieur de Fonſaldagne,
Souvenez-vous d'Arras.

L'archiduc Léopold
Diſoit des patenôtres,
Entendant que les autres
Attaquoient l'eſpagnol:
Il fuit comme les autres,
L'Archiduc Léopol.

Meſſieurs les généraux,
L'on vous la baille belle;
Fuyez vite à Bruxelle,
Laiſſez là vos travaux.
L'on vous la baille belle,
Meſſieurs les généraux.

Pour pouvoir prendre Arras
Avecque ſon armée :
Elle eſt trop déſolée,
Elle a mis arme bas ;
Attendez l'autre année,
Pour pouvoir prendre Arras.

Miſérable Condé,
Je te vois en grand'peine ;
On t'a mis hors d'haleine,
Et tout mal ſecondé,
Je te vois en grand'peine,
Miſérable Condé.

Pour eſtre un peu poltrons,
L'on a vu d'avantage.
N'eſt ce pas grand dommage
De perdre nos canons
Et tout notre équipage,
Pour eſtre un peu poltrons?

NOTES

D'Emery (Le Mſ. porte Deveri). Michel Particelly, ſieur d'Emery, ſurintendant des finances. Fils d'un payſan du village de Particelli dans la république de Sienne, & créature de Mazarin.

L'air des *Lampons*. C'eſt le nom d'une chanſon célèbre entre les Mazarinades. Elle ſe trouve dans le Recueil de Maurepas à l'année 1642.

Roquelaure & S[t] Maigrin
Ont tenu juſqu'à la fin
Pour le Marichal de Guiche,
Qui fuit tout comme une liche.
Lampons.
Mon camarade, lampons.

TABLE

Achevé d'imprimer
le 15 juillet M DCCC LXXIX
par
TOINT-SCOHIER
pour la Société des Bibliophiles
de Belgique

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

---

46 S. A. R. Monseigneur le COMTE DE FLANDRE.

1 BORMAN (chevalier Camille DE), membre correspondant de la Commission royale des monuments, à Schalkhoven, *fondateur*.

2 BURBURE (chevalier Léon DE), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers, *fondateur*.

3 CAMPAN (Charles Alexandre), homme de lettres, à Bruxelles, *fondateur*, — décédé le 5 novembre 1877.
MULLER (Émile), notaire à Bruxelles, le 9 février 1878.

4 CAPITAINE (Ulysse), homme de lettres, à Liége, *fondateur*; démissionnaire — le 15 juin 1870.
LEKIME (Alfred), homme de lettres, à Bruxelles, le 23 décembre 1871, — décédé le 24 novembre 1878.
VAN DER STRAETEN-PONTHOZ (comte François), à Bruxelles, le 19 mars 1879.

5 CAPRON (Jules), à Ypres, *fondateur*.

6 CROY (le prince Alfred-Emmanuel DE), secrétaire de légation, *fondateur*.

7 CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper), à Bruxelles, *fondateur*; démissionnaire le 15 février 1869.
DELVIGNE (Adolphe), curé de l'église Saint-Josse, à Saint-Josse-ten-Noode, le 23 décembre 1871.

8 DEBONNE (Julien), à Bruxelles, *fondateur*; démissionnaire le 16 février — 1869.
PETIT (Jules), conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, le 23 décembre 1871.

9 DE LE COURT (Jules), conseiller à la Cour d'appel, à Bruxelles, *fondateur*.

10 CAMPBELL (M. F. A. S.), directeur de la Bibliothèque royale, à La Haye, *fondateur*.

11 DELHASSE (Félix), homme de lettres, à Bruxelles, *fondateur*.

12 DELMOTTE (Henri), homme de lettres, à Bruxelles, *fondateur*; démissionnaire le 18 février 1868.
SAUVAGE (comte A. DE), à Bruxelles, le 23 mai 1872.

13 MEYER (Jean DE), à Gand, *fondateur*; décédé le 6 avril 1869.
DELLA FAILLE (René), à Anvers, le 13 décembre 1870.

14 DUBUS, président du tribunal de première instance, à Tournai, *fondateur*; décédé en 1872.
VAN ELEWYCK (Ernest), à Bruxelles, le 2 mai 1876.

15 DUVIVIER (Charles), avocat, à Bruxelles, *fondateur*.

16 GEISWEIT VAN DER NETTEN, lieutenant-colonel pensionné, à Prinsenhage, près Bréda, *fondateur*.

17 GRANDGAGNAGE (Charles), sénateur, à Liége, *fondateur*; décédé le 7 janvier 1878.
LIMMINGHE (comte DE), au château de Gesves, le 27 juillet 1878.

18 HAGEMANS (Gustave), à Bruxelles, *fondateur*; démissionnaire en 1876.
FABER (Frédéric), à Bruxelles, le 19 mars 1879.

19 HELBIG (Henri), homme de lettres, à Liége, *fondateur*.

20 KERCHOVE DE DENTERGHEM (comte Charles DE), membre de la Chambre des représentants, à Gand, *fondateur*.

21 KOFOED (C. F.), à Bruxelles, *fondateur*; décédé en 1876.
BERLAYMONT (comte Guy DE), au château de Bormenville, le 5 mai 1877.

22 LEGRAND DE REULANDT (S. E. V.), secrétaire général de l'Académie d'archéologie d'Anvers, *fondateur*; démissionnaire le 15 décembre 1868.
ROTHSCHILD (baron James DE), à Paris, le 28 décembre 1875.

23 LIMBURG-STIRUM (comte Thierry DE), à Gand, sénateur, *fondateur*.

24 MAUS (Charles), conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, *fondateur*.

25 NEDONCHEL (comte Georges DE), à Tournai, *fondateur;* démissionnaire le 2 janvier 1874.

VILLEGAS-SAINT-PIERRE (comte Ulric DE), le 23 janvier 1874.

26 OLIVIER (François), libraire, à Bruxelles, *fondateur.*

27 PETY DE THOZÉE (Jules), membre de la Chambre des représentants, au château de Grüne, *fondateur.*

28 ROBIANO (comte Maurice DE), sénateur, à Bruxelles, *fondateur;* décédé le 17 décembre 1870.

CHALON (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, etc., à Bruxelles, le 23 janvier 1874.

29 RUELENS (Charles), conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, *fondateur.*

30 SCHELER (Auguste), membre associé de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles, *fondateur.*

31 SCHOUTHEETE DE TERVARENT (chevalier DE), à St-Nicolas, *fondateur.*

32 SNELLAERT, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand, *fondateur,* démissionnaire le 21 décembre 1870.

JANSSENS (Raymond), substitut du procureur du roi, à Bruxelles, le 23 janvier 1874.

33 THEUX (chevalier Xavier DE), à Bruxelles, *fondateur.*

34 VAN DER HAEGHEN (Ferdinand), conservateur en chef de la bibliothèque publique, à Gand, *fondateur.*

35 VAN DER LINDE (Antoine), à Berlin, *fondateur;* démissionnaire le 11 avril 1876.

STINGLHAMBER (Gustave), juge au tribunal de Bruxelles, le 18 juillet 1878.

36 VANDEN PEEREBOOM (Alphonse), ministre d'État, à Bruxelles, *fondateur.*

37 VANDE WEYER (Sylvain), ancien ministre plénipotentiaire, ministre d'État, à Londres, *fondateur;* décédé le 23 mai 1874.

DE BAVAY (Gustave), conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, le 15 décembre 1874.

38 VAN HAVRE (chevalier Gustave), à Anvers, *fondateur.*

39 VERGAUWEN (François), sénateur, à Gand, *fondateur*.

40 VEYDT (Laurent), ancien ministre des finances, à Bruxelles, *fondateur*; décédé le 22 novembre 1877.
VANDEN PEEREBOOM (Jules), membre de la Chambre des représentants, à Courtrai, le 25 juillet 1878.

41 VILLERMONT (comte DE), homme de lettres, à Bruxelles, *fondateur*.

42 VINCK DES DEUX-ORP (baron DE), à Bruxelles, *fondateur*.

43 WILLEMS (Alphonse), homme de lettres, à Bruxelles, *fondateur*.

44 WITTERT (baron), à Bruxelles, *fondateur*.

45 PETIT (Émile), juge au tribunal de première instance, à Bruxelles, le 7 avril 1866.

47 NAHUYS (comte Maurin), à Wiesbaden, le 11 décembre 1867.

48 OULTREMONT DE DURAS (comte D'), à Bruxelles, le 30 juin 1868.

49 BISCHOFFSHEIM (Ferdinand), à Paris, le 27 novembre 1869.

50 POSWICK (Eugène), à Ingihoul, le 13 décembre 1870.

Un exemplaire des publications est offert aux bibliothèques publiques de Bruxelles, Liége, Gand, Louvain. Ces exemplaires portent les n°s 51 à 54.

BUREAU.

MM. X. DE THEUX, président.
» F. VAN DER HAEGHEN, vice-président.
» Fr. J. OLIVIER, trésorier.
» J. DE LE COURT, secrétaire.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

N° 1 La justification du seigneur Richard de Mérode, seigneur de Frentzen, touchant sa querelle avec le seigneur Don Rodrigue de Benavides. 1867.
40 exemplaires ont été mis dans le commerce. fr. 10 »

N° 2 Le pas de la mort, poëme inédit de Pierre Michault, suivi d'une traduction flamande de Colyn Coellin. 1869.
25 exemplaires ont été mis dans le commerce. 10 »

N° 3 Recueil de chansons, poëmes et pièces de vers français relatifs aux Pays-Bas. 1870. Tome premier.

N° 4 Recueil de chansons, poëmes et pièces de vers français relatifs aux Pays-Bas. 1871. Tome deuxième.
25 exemplaires ont été mis dans le commerce. 24 »

N° 5 Un brief et vray récit de la prinse de Térouane et Hedin avec la bataille de Renti, par Basilic Marchet. 1872.
6 exemplaires ont été mis dans le commerce. 10 »

N° 6 La partition de l'évêché de Térouane en 1559. 1873.
11 exemplaires ont été mis dans le commerce. 8 »

N° 7 Le très-heureux voyage fait par Don Philippe, fils du grand empereur Charles-Quint, avec la description de tous les états de Brabant et de Flandre, par Calvete de Estrella. Tome premier. 1873.
40 exemplaires ont été mis dans le commerce. 12 »

N° 8 Bref recueil du vouaige de Monseigneur le conte de Nassou devers l'empereur nostre sire, et passage par Bourgogne et France. 1533.
Il n'a pas été tiré d'exemplaires pour le commerce.

N° 9 Discours sur les excessives misères qu'endure le povre Pays-Bas, par Jan Willot (1595). 1874.
Il n'a pas été tiré d'exemplaires pour le commerce.

N° 10 Le très-heureux voyage fait par Don Philippe. fils du grand empereur Charles-Quint. . . . . 1876. Tome deuxième. 12 »

N° 11 Le très-heureux voyage fait par Don Philippe, fils du grand empereur Charles-Quint. . . . . 1876. Tome troisième. 12 »

N° 12 Recueil de chansons, poëmes et pièces de veas français relatifs aux Pays-Bas. 1878. Tome troisième.
25 exemplaires ont été mis dans le commerce. 12 »

Les volumes du recueil de chansons ne se vendent pas séparément.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

N° 1 La justification du seigneur Richard de Mérode, seigneur de Frentzen, touchant sa querelle avec le seigneur Don Rodrigue de Benavides. 1867.

40 exemplaires ont été mis dans le commerce. fr. 10 »

N° 2 Le pas de la mort, poëme inédit de Pierre Michault, suivi d'une traduction flamande de Colyn Coellin. 1869.

25 exemplaires ont été mis dans le commerce. 10 »

N° 3 Recueil de chansons, poëmes et pièces de vers français relatifs aux Pays-Bas. 1870. Tome premier.

N° 4 Recueil de chansons, poëmes et pièces de vers français relatifs aux Pays-Bas. 1871. Tome deuxième.

25 exemplaires ont été mis dans le commerce. 24 »

N° 5 Un brief et vray récit de la prinse de Térouane et Hedin avec la bataille de Renti, par Basilic Marchet. 1872.

6 exemplaires ont été mis dans le commerce. 10 »

N° 6 La partition de l'évêché de Térouane en 1559. 1873.

11 exemplaires ont été mis dans le commerce. 8 »

N° 7 Le très-heureux voyage fait par Don Philippe, fils du grand empereur Charles-Quint, avec la description de tous les états de Brabant et de Flandre, par Calvete de Estrella. Tome premier. 1873.

40 exemplaires ont été mis dans le commerce. 12 »

N° 8 Bref recueil du vouaige de Monseigneur le conte de Nassou devers l'empereur nostre sire, et passage par Bourgogne et France. 1533.

Il n'a pas été tiré d'exemplaires pour le commerce.

N° 9 Discours sur les excessives misères qu'endure le povre Pays-Bas, par Jan Willot (1595). 1874.

Il n'a pas été tiré d'exemplaires pour le commerce.

N° 10 Le très-heureux voyage fait par Don Philippe, fils du grand empereur Charles-Quint. . . . . 1876. Tome deuxième. 12 »

N° 11 Le très-heureux voyage fait par Don Philippe, fils du grand empereur Charles-Quint. . . . . 1876. Tome troisième. 12 »

N° 12 Recueil de chansons, poëmes et pièces de veas français relatifs aux Pays-Bas. 1878. Tome troisième.

25 exemplaires ont été mis dans le commerce. 12 »

Les volumes du recueil de chansons ne se vendent pas séparément.
